



Caisse d'Allocations Familiales  
de la Savoie

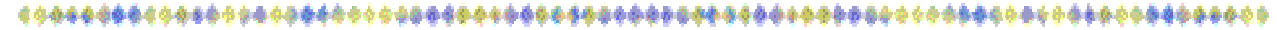


Conseil Général  
de la Savoie



Union Départementale des  
Associations Familiales de Savoie

*Résultats de l'enquête de l'Observatoire de la  
Famille*



*Etre parents, aujourd'hui, en Savoie*



*Novembre 2008*

# Sommaire



<b><u>INTRODUCTION-OBJECTIF ETUDE</u></b>	<b>4</b>
<b><u>METHODOLOGIE</u></b>	<b>7</b>
<b><u>DONNEES DE CADRAGE SOCIO-DEMOGRAPHIQUES</u></b>	<b>11</b>
<b><u>I - LES RELATIONS ENTRE LES PARENTS ET LES ENFANTS AU QUOTIDIEN</u></b>	<b>14</b>
1-1) Des relations sous le signe de l'écoute et du dialogue	15
1-2) Fréquence régulière du dialogue	18
1-3) La vie à l'école des enfants, un sujet de dialogue récurrent dans les familles	20
1-4) Le temps passé devant l'ordinateur ou la télévision, un sujet de conflit	22
1-5) La moitié des familles partagent des activités avec leurs enfants	24
1-6) Des repas plus souvent partagés le week-end	26
1-7) Un suivi journalier des devoirs	27
1-8) Une disponibilité différenciée entre les parents	29
1-9) Des activités vécues comme des moments privilégiés d'échange et de dialogue	31
<b><u>II – LE RÔLE DES PARENTS</u></b>	<b>33</b>
2-1) Perception des parents sur leur rôle	34
2-1-1) <i>La transmission des valeurs morales et le don d'affection comme rôles majeurs des parents</i>	34
2-1-2) <i>L'autorité et la compréhension de l'enfant, des difficultés émises dans l'exercice du rôle de parent</i>	36
2-1-3) <i>L'éducation des enfants entre un sentiment de bonheur et des interrogations</i>	37
2-1-4) <i>Une éducation présentée comme peu sévère</i>	40
2-1-5) <i>L'éducation des enfants perçue comme plus difficile aujourd'hui</i>	42
2-1-6) <i>Un manque de connaissances vécu par les parents dans leurs pratiques éducatives</i>	43
2-1-7) <i>La santé, l'éducation, l'avenir des enfants, les trois préoccupations majeures des parents</i>	45
2-2) En situation, l'exercice de l'autorité parentale	46
2-2-1) <i>Des discussions avec l'enfant qui précèdent les décisions des parents</i>	46
2-2-2) <i>Des enfants qui obéissent assez souvent selon les parents</i>	50
2-2-3) <i>Un rapport père enfant intensifié à l'adolescence de l'enfant</i>	51
2-2-4) <i>Une différenciation de l'éducation selon le sexe de l'enfant pour le père</i>	54
<b><u>III – LA PLACE DES ACTEURS EXTERIEURS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS</u></b>	<b>56</b>
3-1) Une reconnaissance de l'aide fournie par les professionnels	57
3-2) La moitié des parents avec parfois des difficultés dans l'éducation de leurs enfants	58
3-3) Les parents et l'école, les deux acteurs les plus importants dans l'éducation des enfants	59
3-4) Une gestion des difficultés plus maîtrisée au sein de la famille par les couples	61
3-5) L'aide auprès de son entourage, l'aide privilégiée par les parents	62
3-6) Eléments d'explication quant au recours à l'aide informelle (familiale ; amicale)	65
3-7) Eléments d'explication quant au recours à l'aide formelle (structurée)	69

<b><u>IV – LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE</u></b>	<b>71</b>
4-1) Malgré une faible connaissance des activités de soutien à la parentalité, les actions sont ressenties comme adaptées	72
4-2) La réponse individuelle, la réponse la plus plébiscitée pour l'aide dans l'éducation des enfants	73
4-3) L'école, le lieu de prédilection pour les actions de soutien à la parentalité	74
<b><u>SYNTHESE</u></b>	<b>76</b>
<b><u>CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON DES FAMILLES INTERROGEES</u></b>	<b>79</b>
<b><u>ANNEXE</u></b>	<b>83</b>

# Introduction



L'Observatoire de la Famille de la Savoie, après s'être interrogé sur la place des adolescents et des modalités de garde de la petite enfance, a orienté ses investigations sur le thème de la parentalité pour sa nouvelle étude.

Un détour explicatif de la notion de parentalité est nécessaire pour situer l'étude. Ce thème, créé dans les années 50, appartenait au champ de la psychanalyse pour décrire un « processus de maturation psychique qui se développe aussi bien chez la mère (maternalité) que chez le père (paternalité) »<sup>1</sup>. Son entrée et sa présence dans le vocabulaire courant d'abord par « mono-parentalité » puis par « beau-parentalité, homo-parentalité, grand-parentalité »<sup>2</sup> rendent cet objet – parentalité - flou.

L'émergence de cette notion de parentalité dans le discours courant fait suite à l'ensemble des transformations de la famille, au niveau national : 50,5% des naissances en 2006 sont hors mariage contre à peine 40% il y a 10 ans<sup>3</sup> ; 15% des familles en 1999 sont monoparentales contre 8,5% en 1968<sup>4</sup> ; le divorce concerne 40% des mariages en 2000 (22% en 1980)<sup>5</sup>. Ces transformations ont donné lieu à de nouveaux acteurs tels que beau-père, belle-mère, beaux grands-parents, etc. La famille ne peut donc plus se penser à travers la famille nucléaire, c'est-à-dire le couple marié avec deux enfants. La notion de parentalité permet de penser le parent à travers la fonction sociale de parent, et non à travers uniquement son statut de géniteur.

La notion de « parentalité » est un néologisme qui ne trouve aucune définition, ni juridique, ni dans le dictionnaire usuel de langage. Seul le Dictionnaire Critique de l'Action Sociale définit la parentalité par « la **fonction d'être parent**, en y incluant à la fois des responsabilités morales telles que la socio-culture les impose et des responsabilités

---

<sup>1</sup> Carel, 1974

<sup>2</sup> Attias-Donfut & Segalen, 2001

<sup>3</sup> Martin.C. La parentalité en question. 2003

<sup>4</sup> ORS. Les familles monoparentales

<sup>5</sup> Martin.C. Op.cit.

éducatives »<sup>6</sup>. Par delà, il s'agit de distinguer les parents géniteurs, de la fonction de parent qui, elle, peut s'attribuer à une pluralité d'acteurs.

L'émergence du terme 'parentalité' a fait suite à un ensemble de débats sur la scène publique concernant la responsabilité des parents et la montée des violences et des incivilités dans le débat public. Les parents se voient attribuer un ensemble d'attributs tels que « irresponsabilité, défaillances, démission des parents ». Le bouc émissaire trouvé à la montée de la violence – présente dans le discours public – était la famille, et notamment la mise en accusation du rôle des parents. Ce rapide parallèle entre montée de l'insécurité et rôle des familles a été marqué ces dernières années par un ensemble de débats politiques sur l'opportunité de la suppression des allocations familiales aux parents d'enfants commettant des actes d'incivilités<sup>7</sup>. Une approche nouvelle est impulsée par « *des mesures d'accompagnement des parents dans leur mission éducative : 'les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents'* »<sup>8</sup> (les REAAP).

Cependant, sur quoi portent ces réseaux ? Ces derniers « *sont une démarche destinée à aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, avec une double préoccupation : permettre le développement des relations entre les parents, faciliter l'accès à l'information et favoriser le contact avec des professionnels* »<sup>9</sup> ; « *le grand apport des REAAP est d'avoir mis à l'ordre du jour la parentalité comme thème d'intérêt collectif et légitimé*<sup>10</sup> ». Cependant, cette définition interroge : s'agit-il d'un apprentissage de la fonction de parent ? Peut-on apprendre à être parent ? Qui peut apprendre à être parent ? Comment les parents vivent-ils les actions autour de la thématique parentalité ?

Comme le note D. Pioli, « *la parentalité (...) se nourrit de la problématique de l'insécurité et des « vertus » supposées de la culpabilisation, de la menace (...). Le soutien à la parentalité s'apparente avant tout à un moyen de sécurité publique* »<sup>11</sup>. Il s'agit de donner « des bonnes » pratiques d'éducation aux parents, pour réduire le risque de délinquance de ces futurs adultes, pour l'ordre de la société.

---

<sup>6</sup> Dictionnaire critique de l'action social

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid

<sup>9</sup> [http://www.unaf.fr/article.php3?id\\_article=966](http://www.unaf.fr/article.php3?id_article=966)

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Pioli.D. « Le soutien à la parentalité : entre émancipation et contrôle » dans société et jeunesse en difficultés. 2006

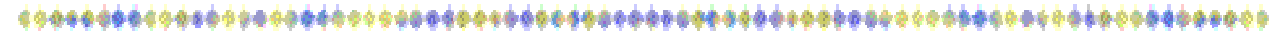
La parentalité est un concept, qui a aujourd'hui investi le discours public. Il est utilisé rapidement dès lors que le sujet porte sur des relations parents-enfants. Comme noté précédemment, il s'agit de comprendre la notion de parent au-delà du parent biologique. **La parentalité renvoie donc à une fonction sociale alors que la parenté désigne un statut.**

Ainsi, afin d'éclaircir cette notion, il est apparu au Comité de Pilotage de l'Observatoire de la Famille nécessaire d'interroger les familles pour mieux comprendre leur perception de leurs propres rôles et des pratiques éducatives.

L'objectif de l'étude réalisée par l'Observatoire de la Famille consiste ainsi à apporter de la connaissance sur la fonction de parent dans les familles savoyardes ayant des enfants de moins de 18 ans. Trois dimensions ont été interrogées :

- Les relations parents/enfants : la nature des relations (autorité, conflictuelles, etc.), le dialogue (les sujets abordés, la fréquence, etc.), les activités partagées, etc.
- Le rôle de parents : la représentation de leur rôle, l'assurance des parents, l'autorité parentale, etc.
- Le rôle des intervenants extérieurs : les représentations du recours à la demande d'aide ; le niveau de connaissance des actions du REAPP, leur appréciation des actions autour de la parentalité, etc.

# Méthodologie



## **ECHANTILLONNAGE**

### **La population de référence**

Cette enquête parentalité s'adresse à l'ensemble des familles de la Savoie, allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) avec au moins un enfant de moins 18 ans.

### **Les critères de sélection de l'échantillon**

Cette population de référence a été sélectionnée, de manière aléatoire, à partir des bases de données informatiques de la CAF. Pour conserver la représentativité de l'échantillon, le tirage au sort s'est effectué sur 2 000 allocataires à partir des trois critères de sélection suivants :

#### **Arrondissement de résidence**

- Chambéry,
- Albertville,
- St Jean de Maurienne.

#### **Situation familiale**

- Famille monoparentale avec un enfant,
- Famille monoparentale avec 2 enfants,
- Famille monoparentale avec 3 enfants ou plus,
- Couple avec un enfant,
- Couple avec 2 enfants,
- Couple avec 3 enfants ou plus.

#### **Tranche de revenus par unité de consommation**

- Moins de 422,50 euros
- De 422,50 à 845 euros
- De 845 à 1 267,50 euros
- De 1 267,50 à 1 690 euros

- De 1 690 à 2 535 euros
- Plus de 2 535 euros.

### **Le retour des questionnaires**

Le questionnaire a été administré par courrier, dans le respect des principes requis par la Commission Nationale Informatique (C.N.I.L). Sur les 2 000 questionnaires, 490 ont été retournés à l'Observatoire de la Famille, correspondant à **un taux de retour de l'ordre de 24,50%**.

### **➤ REPRESENTATIVITE ET REDRESSEMENT**

L'ensemble des 490 questionnaires retournés par les allocataires a donné lieu à une première lecture des résultats permettant d'évaluer la représentativité de l'échantillon sur les principales caractéristiques des familles :

- ↪ L'arrondissement de résidence : Chambéry, Albertville, Saint Jean de Maurienne,
- ↪ La situation familiale : famille en couple/famille monoparentale ; nombre d'enfants à charge,
- ↪ Le niveau de vie : famille en-dessous du seuil de « bas revenus »/famille en-dessus du seuil de « bas revenus ».

Il s'avère que l'échantillon n'est pas tout à fait représentatif de l'ensemble des familles sur le territoire de la Savoie avec des enfants de moins de 18 ans, allocataires CAF. Les familles avec des revenus inférieurs au seuil de bas revenus sont sous-représentées.

Par conséquent, afin de rééquilibrer l'échantillon, et garantir la fiabilité et la validité des résultats, des redressements statistiques ont été effectués sur le critère « niveau de vie ». En attribuant un coefficient qui majore ou minore la part de chaque questionnaire parmi la globalité des répondants, les effets de distorsion sont corrigés. En conséquence, un poids supérieur a été attribué aux familles à « bas revenus ».

Suite à cette nouvelle pondération, les résultats redressés se basent sur un total de 485 questionnaires.



## ➤ LE TRAITEMENT STATISTIQUE

↳ Les différents traitements statistiques ont été établis sur la base des répondants pour chaque question, sans tenir compte des non-réponses. Celles-ci ne dépassent pas en général, plus de 5% du nombre total de répondants. Lorsque le nombre de non-répondants est plus élevé, ce fait est mentionné dans les commentaires du rapport.

↳ L'exploitation statistique a consisté, dans un premier temps, à procéder à la réalisation de tris à plat afin d'avoir une lecture globale des résultats. Puis, pour approfondir l'analyse et mettre en évidence l'existence de différences significatives entre certaines catégories, des tris croisés ont été effectués, associés à des tests du Khi<sup>2</sup>. Néanmoins, la taille de l'échantillon n'a pas toujours permis le croisement de certaines variables, nuisant à la fiabilité des résultats.

↳ Compte tenu des nombreux commentaires laissés en fin de partie du questionnaire, certains ont été insérés dans l'interprétation des résultats, permettant d'illustrer de manière plus vivante certains constats statistiques.

## ➤ DEFINITION DE L'INSEE

**La personne de référence du ménage** est déterminée de la manière suivante. S'il y a un couple, la personne de référence est systématiquement l'homme du couple. Si le ménage ne comporte aucun couple, la personne de référence est l'actif le plus âgé (homme ou femme), et à défaut d'actif, la personne la plus âgée.

**La catégorie famille monoparentale** est ici entendue au sens de la CAF d'adulte vivant seul avec un ou des enfants.

**Le seuil de bas revenus** généralement admis est égal à la 60% du revenu médian par unité de consommation avant impôts, hors étudiants et personnes âgées de plus de 65 ans. Il est calculé par l'Insee à partir de l'enquête « Budget de Famille » réalisée tous les cinq ans. Il est actualisé annuellement à partir des données de la Comptabilité Nationale. En 2006, le seuil de bas revenus calculé par l'Insee est de 845 € par mois et unité de consommation, 1 267,50 € pour une famille monoparentale avec un enfant, et 1 774,50 € pour un couple avec deux enfants.

Les tranches de revenus par unité de consommation sont construites de la manière suivante : la moitié du seuil de bas revenus, seuil de bas revenus, 1,5 fois le seuil de bas revenus, deux fois ce seuil, trois fois ce seuil et trois fois et plus.

**La médiane du revenu** est un indicateur statistique qui partage la population en deux groupes. La moitié dispose d'un revenu inférieur à cette valeur, et l'autre moitié possède un revenu supérieur à cette valeur. La médiane permet ainsi de mesurer le niveau central des revenus sans être affecté par les quelques très hauts revenus, contrairement à la moyenne.

**Le revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, les CSG (Contribution sociale généralisée) et CRDS (Contribution à la réduction de la dette sociale). Le revenu disponible par unité de consommation représente le niveau de vie des ménages.

Par convention, **le nombre d'unités de consommation** d'un «ménage fiscal» est évalué de la manière suivante : le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ; les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ; les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3. Les fichiers des CAF utilisent une échelle légèrement différente : à la pondération précédente s'ajoute 0,2 UC pour une famille monoparentale.

Une famille est dite « **nombreuse** » lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus.

## ➔ DECLARATION C.N.I.L

La démarche de l'Observatoire de la Famille est validée par la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L). Les données récoltées sont anonymes. L'Observatoire de la Famille est le seul destinataire des données recueillies, et en garantit la confidentialité absolue. Enfin, pour les données nominatives, les répondants détiennent un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.

# Données de cadrage socio-démographiques



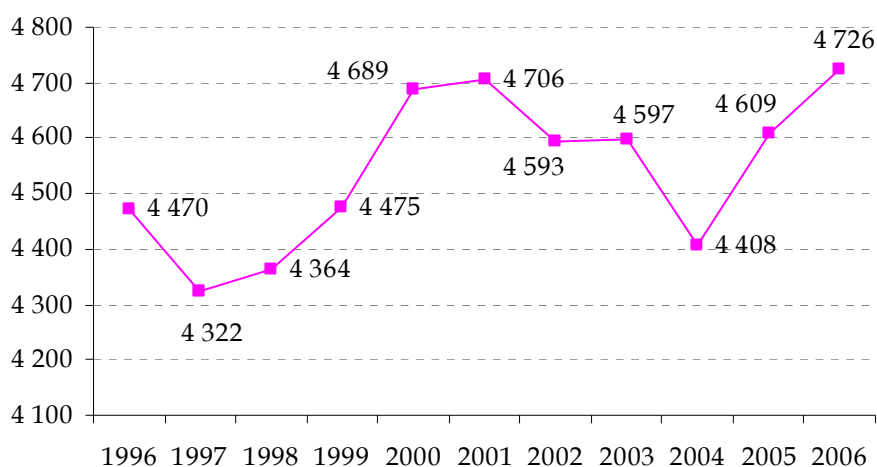
Ce cadrage sociodémographique a été réalisé à partir des données de l'INSEE, certaines sont issues du dernier recensement c'est-à-dire de 1999. Des évolutions sont donc à intégrer.

L'étude repose sur les familles avec des enfants de moins de 18 ans ; en 1999 cette population correspondait à 80 383 personnes en Savoie.

## ➔ Evolution des naissances en Savoie les 10 dernières années

Au niveau départemental, le niveau le plus élevé du nombre de naissances a été atteint en 2006 avec 4 726 naissances. Au niveau national, le constat est le même, avec 830 288 naissances. En dix ans, le nombre de naissances dans le département a progressé de 6%, au niveau national de 7%.

### Nombre de naissances en Savoie par an les dix dernières années

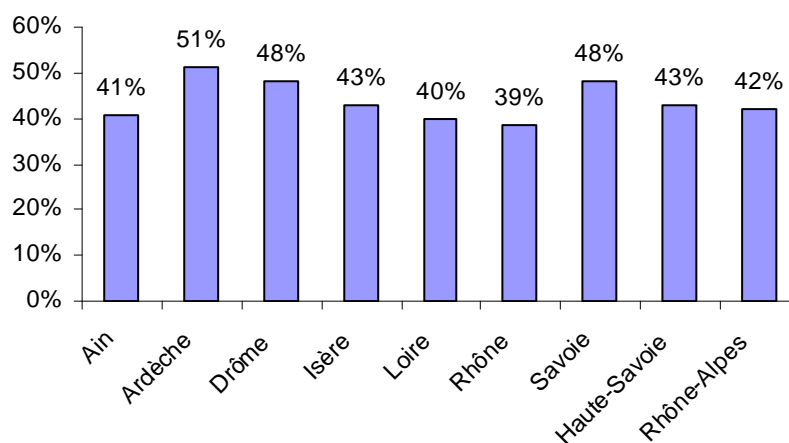


Source : PMI de la Savoie

### ➔ La Savoie, un des départements de Rhône-Alpes avec le plus de naissances hors mariage

Les naissances hors mariage sont un indicateur des transformations familiales, en 2006 selon l'INSEE, les naissances hors mariage au niveau national sont devenues majoritaires, 50,5% contre 48,4% un an avant. Ces données montrent une nouvelle configuration de la famille, comme le note l'INED, « ce qui était autrefois contraire aux normes sociales est devenu aujourd'hui banal, en liaison avec le développement considérable des unions de fait ».

#### Naissances hors mariage en Rhône-Alpes, par département



Source : Insee, état civil 2004

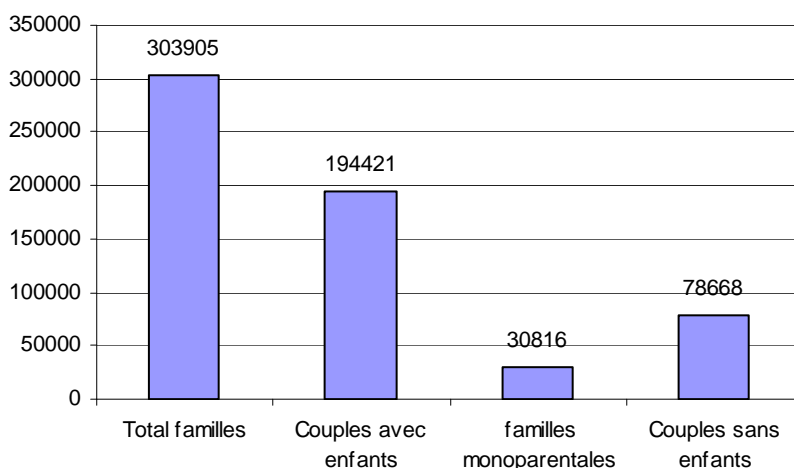
### ➔ Des structures familiales diverses

En Savoie, le nombre de couples mariés avec au moins un enfant a connu une baisse de 5% entre 1990 et 1999. Les situations de monoparentalité pour la même période ont augmenté de 27,5%.

Les familles monoparentales représentent en Savoie 8,4% de l'ensemble des familles, ce qui équivaut à la moyenne nationale.

Selon les données de la CAF – données prenant en compte uniquement les couples avec au moins un enfant – le couple avec deux enfants représente en 2007, 44% de l'ensemble de ces allocataires en Savoie et les familles monoparentales sont de l'ordre de 20%.

## Les couples avec enfants, le modèle familial de loin le plus représenté

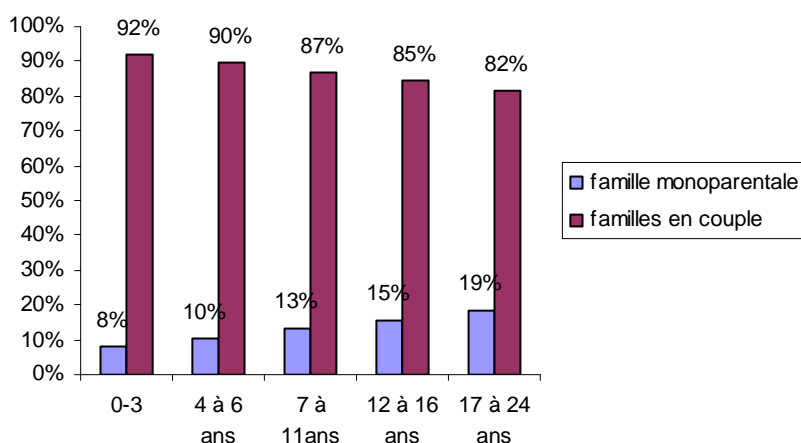


Source : Recensement de la population 1999

### ➔ Répartition des enfants selon la situation familiale en 2005

En 2005 en Savoie, la majorité des enfants vit dans une famille constituée d'un couple. Cependant, la situation familiale dans laquelle vivent les enfants évolue en fonction de leur âge. Au moment du recensement en 1999, 19% des enfants de 17 à 24 ans vivaient dans une famille monoparentale contre 8% des enfants de 0 à 3 ans.

### Répartition des enfants par type de famille selon l'âge des enfants en Savoie



Source : Recensement de la population 1999 - Exploitation complémentaire - Copyright INSEE

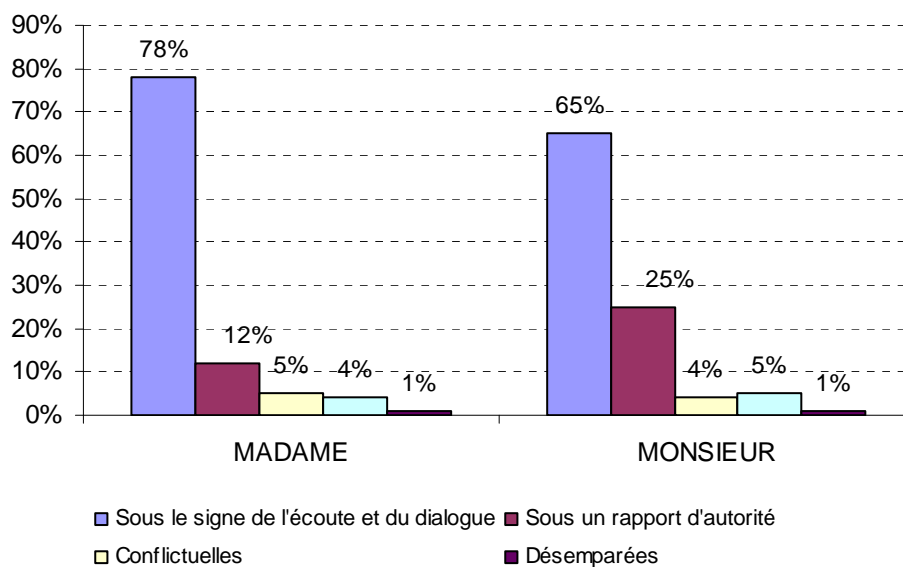


*Les relations entre les parents et  
les enfants au quotidien*



## 1-1) - Des relations sous le signe de l'écoute et du dialogue

**Graphique 1 :**  
**D'une manière générale, comment caractérisez-vous vos relations avec vos enfants ?**



**D'une manière générale, les relations entre les parents et les enfants sont vécues sous le signe de l'écoute et du dialogue** (pour 78% des mères et pour 65% des pères, soit dans 83% des familles, au moins un des deux parents caractérise la relation avec les enfants sous le signe de l'écoute et du dialogue). Ce sentiment est davantage partagé par les mères que par les pères.

Les pères sont plus nombreux à se représenter les relations avec les enfants sous un rapport d'autorité que les mères (25% contre 12%). Ce qui conforte la représentation attribuée au père.

Les relations conflictuelles apparaissent de façon limitée (pour 5% des pères et des mères). Enfin, le caractère désespéré est résiduel, il concerne 1% des parents.

Les relations entre parents et enfants ne sont pas uniformes dans chacune des familles. En effet, d'après les réponses obtenues, il a été noté que la définition des relations entre parents et enfants était liée à la fois aux différentes situations familiales et à la fois à l'âge des enfants.

- Des relations décrites par les parents en fonction des situations familiales

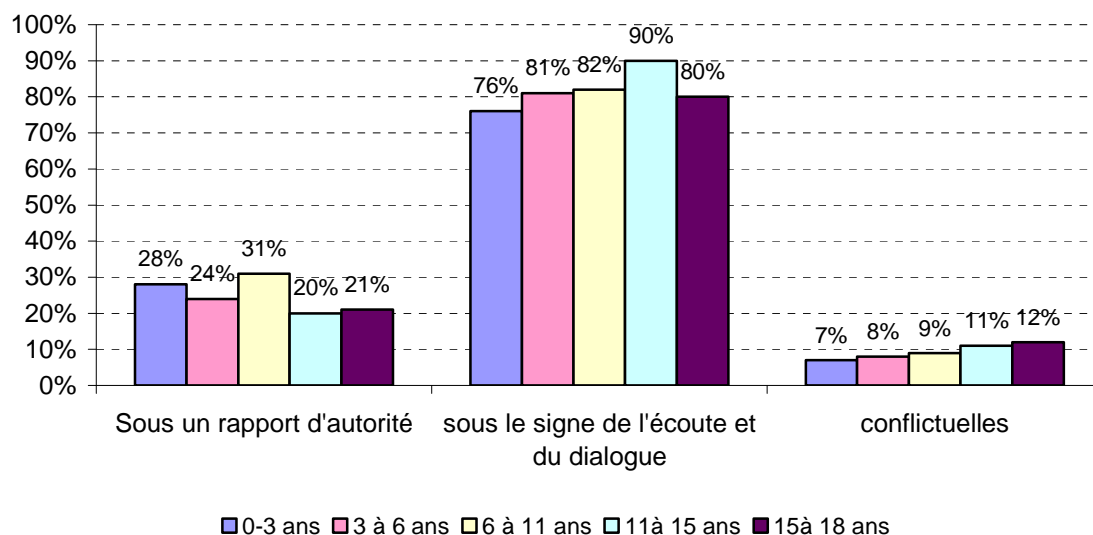
Ainsi, les mères en couple avec 3 enfants caractérisent davantage leurs relations avec leurs enfants sous un rapport d'autorité que les autres situations familiales. Pour les pères, la définition donnée à la relation ne change pas de manière significative selon la situation familiale.

Il a été constaté que dans les familles, pour lesquelles un seul des adultes était parent des enfants – familles recomposées - les mères ne traduisaient pas différemment leur relation avec leur enfant que lorsque les familles étaient constituées des deux parents de l'enfant. Ceci diffère pour les pères. Dans les 15% des familles recomposées, 13% des pères traduisent les relations comme conflictuelles, alors que dans les familles non recomposées, 4% caractérisent ainsi les relations.

- Les relations familiales sont aussi dépendantes de l'âge des enfants

**Graphique 2 : Répartition de l'âge des enfants en fonction du caractère de la relation**

*NB : Les mêmes réponses entre le père et la mère ont été comptées une seule fois, alors que deux réponses différentes ont été comptabilisées, ce qui explique des totaux supérieurs à 100%.*



**On constate que les trois types de relations montrent une certaine constance quelque soit l'âge de l'enfant. Cependant des variations sont à noter. Le rapport d'autorité tend à diminuer dès les 11 ans de l'enfant, ce qui correspond à l'entrée au collège. Alors que le rapport conflictuel, lui, tend à s'accroître au fur et à mesure de**



**l'âge de l'enfant. Plus l'enfant grandit, plus il affirme ses choix, sa place, (etc.), et plus il se risque aux décisions de ses parents.**

La relation sous le signe du dialogue et de l'écoute domine dans les familles avec des enfants de 11-15 ans. 90% des familles dans lesquelles un des deux parents caractérisent la relation sous le signe du dialogue, ont un enfant de 11-15 ans (76% de 0-3 ans, 81% de 3-6 ans, 82% de 6-11 ans, 80% de 15-18 ans).

Le rapport d'autorité se retrouve majoritairement dans les familles avec des enfants âgés de 6-11 ans.

Le rapport d'autorité s'exprime plus particulièrement dans les familles ayant des enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans (31% des cas), alors que le rapport conflictuel se trouve principalement dans les familles avec des enfants de 15-18 ans (12% des situations).

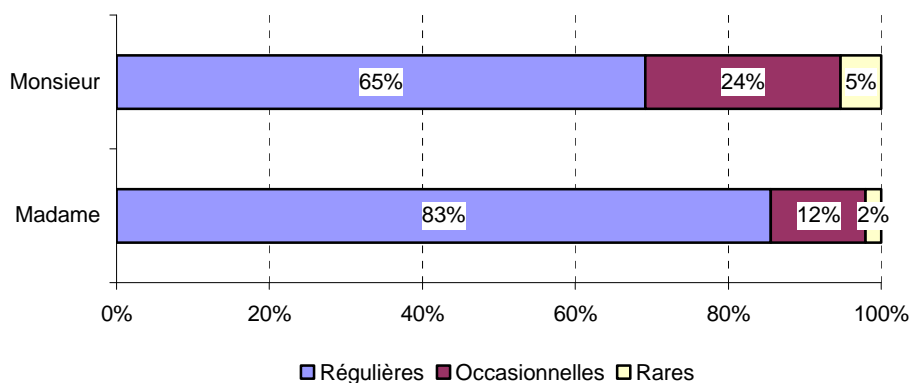
La relation entretenue entre les parents et les enfants reste inchangée quels que soient le revenu, la catégorie socioprofessionnelle des parents ou le nombre d'enfants. Ces éléments ne montrent pas de différences significatives entre les familles concernant la relation entre parents et enfants.

#### **Quelques précisions...**

- ✓ « Il y a une trentaine d'années, le dialogue parents/enfants fonctionnait souvent sur le registre du 'Mon fils c'est comme ça', 'pourquoi?', 'Parce que'. Aujourd'hui, l'enfant ajoute 'Parce que quoi', car il entend bien d'autres points de vue développés à l'école, dans la rue ou à la télévision. Et les parents d'aujourd'hui sont obligés d'argumenter sur le bien fondé de leurs positions » « *La parentalité en question* », *Non-Violence Actualité 2006*.
- ✓ « Globalement, les parents ont le sentiment de réussir à instaurer, de façon régulière, un véritable dialogue avec leurs enfants. Les relations parents enfants semblent **placées sous le signe d'un dialogue régulier et naturel.** » « *Les relations parents-enfants au quotidien* », *Enquête IPSOS pour la D.I.F, Janvier 2007*.
- ✓ « Finalement, le père ne serait jamais à la place que la société lui assigne. Entre place assignée et place revendiquée par les pères d'aujourd'hui se jouent sans doute les enjeux de demain (...). Concurrencé voire remplacé, le père l'est également par la figure de l'enseignant, qui de plus en plus délivrera les savoirs et l'accès aux certifications. Le père ne transmet plus le métier même s'il transmet parfois une position sociale, l'école n'ayant pu éradiquer les inégalités sociales » Sellenet Catherine, *Les pères en débat*, Editions Erés. 2007.

## 1-2) Une fréquence régulière du dialogue

**Graphique 3 : Quelle est la fréquence des temps consacrés à l'écoute et au dialogue au sein de la famille ?**



**Globalement, dans les familles, les moments consacrés au dialogue et l'écoute se produisent à échéance régulière. Plus précisément, 83% des mères et 65% des pères ont ces moments de communication à ce rythme.**

Le caractère occasionnel des échanges est nettement plus marqué pour les pères puisque cette situation est deux fois plus élevée que pour les mères. A un degré supérieur, l'absence de ces moments d'échange apparaît plus pour les pères (5%) que pour les mères (2%).

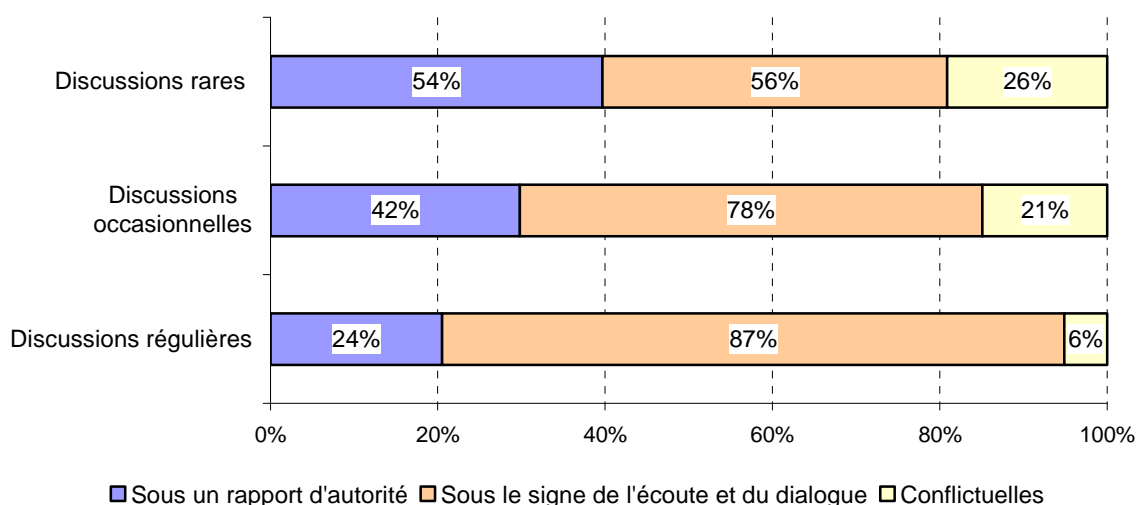
Pour les pères, la fréquence du dialogue est liée à l'âge des enfants, lorsque les enfants sont âgés de 15 à 18 ans, ces discussions sont davantage notées comme occasionnelles que régulières (38% contre 24%). Alors que pour les mères, la fréquence des dialogues n'apparaît pas différente selon l'âge des enfants. **Le dialogue est donc une activité, un moment plus attribué, aux mères qu'aux pères. Les pères apparaissent en retrait, ceci est plus marqué lorsque la famille comprend un enfant âgé de 15 à 18 ans. Le dialogue entre père et adolescent apparaît moins évident pendant cette période.**

Suite à ces constats, **en quoi le temps consacré à la communication influe les relations entre parents et enfants ?**

La fréquence des dialogues dans les familles donne un éclairage sur les relations entre parents et enfants.

#### **Graphique 4 :**

#### **Influence de la fréquence des dialogues sur les relations entre les parents et les enfants**



*NB : les résultats sont supérieurs à 100% car les réponses différentes entre le père et la mère ont chacune d'elles été comptabilisées.*

**La régularité des dialogues donne lieu à des relations qualifiées par les parents sous le signe de l'écoute et du dialogue. Les parents qui ont ces moments de dialogue de façon régulière, sont les moins nombreux à caractériser la relation sous un rapport d'autorité ou conflictuelle. Les modes de communication interpersonnelles favorisent la compréhension de chacun, et donc temporisent les tensions.**

**Inversement, moins ces moments sont fréquents, plus les relations sont sous un rapport d'autorité. Le mode de communication est directif et descendant, du parent vers l'enfant.**

Les moments de dialogue établis de manière régulière donnent lieu, dans 87% des cas, à une définition des relations sous le signe de l'écoute et du dialogue, dans 24% des cas, à une relation sous un rapport d'autorité, et dans 6%, à une relation conflictuelle (au moins un des parents a ainsi caractérisé la relation).

Dans les familles dans lesquelles les moments de dialogues sont rares, dans 56% des familles, au moins un des parents a qualifié la relation sous le signe de l'écoute et du dialogue, 54% sous un rapport d'autorité, et 26% conflictuelle.

La relation autoritaire apparaît peu compatible avec un niveau soutenu d'échanges avec l'enfant. Cependant, l'autorité traduit-elle une faiblesse de communication ? A défaut d'être en capacité d'échanges avec l'enfant, le parent ne se retranche t-il pas derrière une relation d'autorité ?

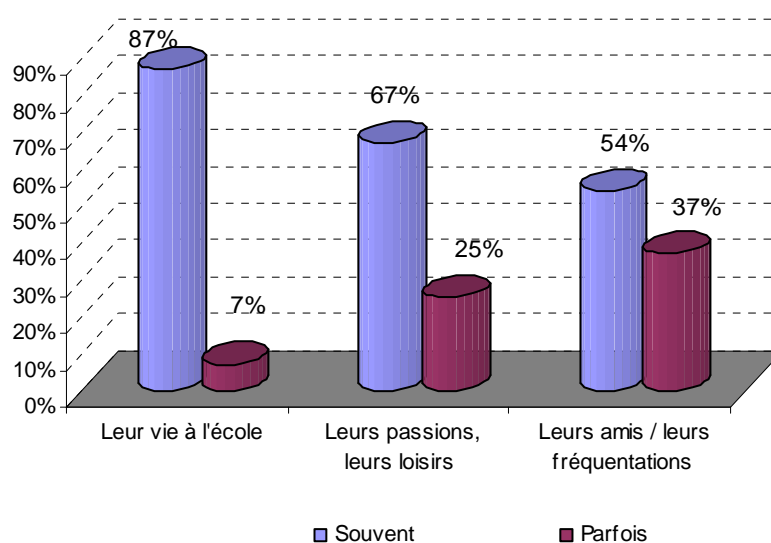
#### Quelques précisions...

☒ « Cette bonne ambiance au sein des familles trouve son origine en partie dans la place importante laissée au dialogue entre les parents et les enfants. Interrogés sur les activités qu'il est important de pratiquer avec les enfants pour les aider à s'épanouir, les parents citent en premier lieu la discussion : elle apparaît dans la moitié des réponses recueillies. La moitié également des enfants affirme que c'est l'activité qu'ils préfèrent partager. Or le dialogue semble bien avoir lieu dans les familles contactées : 89% des parents déclarent qu'il existe un moment privilégié pour discuter au sein de la famille, 93% affirment avoir des discussions régulières avec leurs enfants ». Les relations parents-enfants au quotidien », Enquête IPSOS pour la D.I.F, Janvier 2007.

☒ « L'exercice de l'autorité parentale diffère quelque peu dans ses modalités selon qu'elle est exercée par le père ou par la mère. Cette dernière, de manière générale, borde plus souvent la quasi-totalité des sujets de discussion, quels qu'ils soient » UNAF- Les parents et l'autorité parentale 2001.

### **1-3) La vie à l'école des enfants, un sujet de dialogue récurrent dans les familles**

**Graphique 5 : Les trois sujets de discussions les plus abordés dans les familles**



**Les sujets de discussions les plus récurrents sont ceux concernant la vie à l'école des enfants (dans 87% des familles), les passions et les loisirs des enfants (dans 67%), et leurs amis et fréquentations (dans 54%).**

**Les sujets les moins évoqués sont ceux ayant trait à leur relation sentimentale, à l'actualité, aux sujets de société et aux conduites à risques.** On mesure bien la ligne entre ce qui relève du domaine 'public », celui de la construction du parcours scolaire, avec celui de la sphère privée, intime de l'enfant (ses amis).

Respectivement, ils ont été cités comme rares par 26%, 15% et 9% des parents. Ces sujets de discussion apparaissent donc comme étant plus délicats à aborder dans les familles.

Parmi les trois sujets de discussions évoqués comme étant souvent des sujets de discussions (vie à l'école, passions, loisirs et amis, fréquentation), ils apparaissent le plus dans des familles constituées de couples avec deux enfants.

La rareté ou la régularité de ces sujets de discussions sont variables selon l'âge des enfants.

Les sujets de discussions tels que le parcours scolaire, l'avenir, l'actualité, les relations sentimentales, et les conduites à risques qui paraissent comme rares dans l'ensemble des familles, deviennent régulières quand les enfants sont âgés entre 11 à 18 ans. Les sujets tels que les relations sentimentales, les sujets d'actualité et l'avenir sont des sujets qui apparaissent d'autant plus marqués dans des familles avec des enfants de 15-18 ans. Ceci montre l'ouverture sur le monde extérieur et traduit une certaine maturité de l'enfant.

Ces sujets abordés à cette tranche d'âge dénotent une projection de l'enfant dans la vie adulte. Il s'agit de sujets plus vastes qui recouvrent des domaines moins définis, que celui des résultats scolaires. Ces sujets font appel à des capacités de l'enfant à formaliser une argumentation. L'adolescent a peut-être, durant cette période, besoin de se confronter avec l'approche de ses parents pour se forger un avis, une vision de son avenir de futur adulte. Comme spécifié ultérieurement, le rôle prédominant joué par les parents durant cette tranche d'âge repose sur le mode d'éducation suivant : le conseiller puis laisser l'enfant agir comme il le souhaite. Les sujets discussions abordés ainsi que le mode éducatif adopté pour cette tranche d'âge vont donc de pair. Les autres sujets de discussions ne sont pas évoqués de manière significative dans une tranche d'âge particulière.

La Catégorie Socio-Professionnelle et le revenu des familles ne montrent pas de manière significative des différences entre les familles, ce qui signifie que quelque soit le revenu ou la CSP de la famille, la fréquence et la nature de ces sujets de discussion restent inchangées.

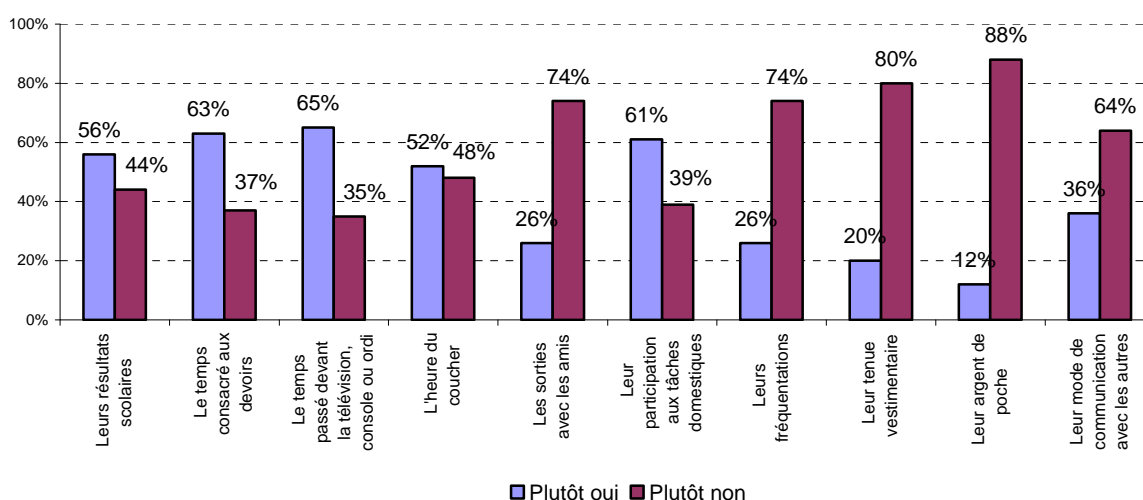
### Quelques précisions...

☑ « Les sujets de la vie quotidienne dont les enfants parlent le plus à leurs parents ont trait à **leurs passions et leurs loisirs (88% dont 41% qui leur en parlent très souvent), leur vie à l'école (81% dont 38% très souvent), leurs amis (79% dont 33% très souvent)**, et les projets de la famille comme les vacances par exemple (73% dont 28% très souvent). Les autres sujets de dialogue sont l'avenir de leurs enfants (58% dont 28% très souvent), et ce d'autant plus qu'ils sont âgés, et de leurs passions et loisirs à eux (47% dont 14% très souvent). En revanche, les relations sentimentales constituent le jardin secret des enfants, seuls 27% des parents indiquent que leur progéniture en parle souvent. Les parents font également état d'un échange facile concernant des sujets plus délicats. La quasi-totalité affirme pouvoir parler facilement avec leurs enfants des risques liés à la consommation de drogue ou d'alcool (97% dont 69% très facilement), des risques de violence qu'ils peuvent rencontrer, comme le racket ou le harcèlement (97% dont 66% très facilement), des risques de mauvaises fréquentations (97% dont 65% très facilement), et de leurs difficultés scolaires éventuelles (94% dont 65% très facilement). Ce dialogue semble plus aisé avec les mères qu'avec les pères. » « *Les relations parents-enfants au quotidien* », Enquête IPSOS pour la D.I.F, Janvier 2007.

« Quand les enfants ont entre 7-14 ans, on discute avec eux principalement de l'heure à laquelle ils doivent aller se coucher, de la façon dont ils doivent s'habiller, des menus de leurs propres repas (...). Avec les adolescents (15-17 ans), on parle essentiellement des fréquentations, des sorties avec leurs amis, et dans une moindre mesure de leurs devoirs » *Les relations parents-enfants au quotidien* », Enquête IPSOS pour la D.I.F, Janvier 2.

## 1-4) Le principal sujet de conflit dans les familles : le temps passé devant l'ordinateur ou la télévision

**Graphique 6 : Quels sont les principaux sujets de conflits entre vous et vos enfants ?**



Malgré des discussions régulières qui donnent lieu à des relations entre parents et enfants sous le signe de l'écoute et du dialogue, les sujets de conflits parents / enfants ne sont pas inexistant. **L'enquête montre que les sujets de conflits seraient liés au temps passé des enfants avec les Techniques d'Information et de Communication telles que l'ordinateur, la télé, etc.**

Ce sujet est un sujet de conflit pour 65% des familles (il l'est souvent pour 27% d'entre elles). Les autres sujets de conflits cités par les familles sont les suivants : le temps consacré aux devoirs (dans 64% des familles), les tâches domestiques (61%) et l'heure du coucher (52%).

Le principal sujet de conflit, le temps passé devant l'ordinateur et la télévision, concerne davantage les familles avec trois enfants que les familles avec un enfant, 78% contre 53%, ainsi que les familles avec des enfants âgés de plus de 11 ans (dans 73% des cas, ce conflit est récurrent dans les familles avec un enfant de plus de 11 ans, alors qu'il l'est dans 56% dans les familles avec des enfants entre 6 à 11 ans).

### ***D'autres sujets de conflits au sein des familles... apparaissent.***

Les sujets de conflits, les résultats scolaires, le temps consacré aux devoirs, les sorties avec les amis et les fréquentations, se posent le plus souvent dans des familles à revenus compris entre 845 euros et 1 268 euros par unité de consommation que les familles se situant dans les autres tranches de revenus. Cette tranche de revenu correspond à la première tranche supérieure au seuil de pauvreté.

*Points de définition : l'unité de consommation est un coefficient attribué à chaque membre en fonction de son âge. Les tranches de revenus sont construites à partir du revenu médian, qui correspond au seuil correspondant à 50% des personnes sous ce seuil et à 50% au dessus de ce seuil.*

Parallèlement à ces sujets de conflits, 41% et 33% des répondants ont noté que l'argent de poche et la tenue vestimentaire de leur enfant n'étaient jamais des sujets de conflits. Aussi, les fréquentations et les sorties avec les amis sont citées comme n'étant jamais des sujets de conflits pour 29% et 23% des répondants.

Le sujet de conflit « sorties avec les amis » se pose plus nettement lorsque les enfants ont entre 15-18 ans qu'aux autres âges.

### Quelques précisions ...

- ☑ « L'avènement de la discussion au sein de la structure familiale ne supprime pas pour autant le conflit, notamment sur des sujets sensibles tels que **le temps passé devant la télévision (58%), les résultats scolaires (58%), le temps consacré aux devoirs (57%)**, la participation aux tâches ménagères (52%), l'heure du coucher (48%), le menu des repas (45%), les films regardés (44%). Les désaccords s'expriment dans une moindre mesure sur l'habillement (30%), le choix des amis (28%), les sorties (25%), l'organisation des vacances (23%) ou encore l'argent de poche (21%). Les parents qui discutent de ces sujets avec leurs enfants sont aussi ceux qui disent le plus souvent rencontrer des conflits sur ces mêmes sujets. Le dialogue et le conflit sont très certainement fortement imbriqués. La décision n'est plus imposée mais doit être expliquée, voire négociée, en réponse aux exigences d'autonomie et d'indépendance des adolescents ». « *Les parents et l'autorité parentale* », Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001.
- ☑ « Les sources de conflits ont plutôt tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'enfant grandit pour atteindre une palette assez importante quand il a entre 15-17 ans. A cet âge, les conflits avec les parents concernent essentiellement les sorties, leur argent de poche, l'organisation de leurs vacances, leurs résultats scolaires, c'est-à-dire tout ce qui touche à leur autonomisation (...) » *Les parents et l'autorité parentale* », Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001.

## **1-5) La moitié des familles partage des activités avec leurs enfants**

D'une manière générale, **les activités telles que les activités sportives et les sorties sont partagées dans les familles de manière régulière.**

Les sorties en commun telles que restaurant, cinéma, shopping, sont partagées dans 50% des cas, de façon très régulière ('souvent'), parfois dans 38% des cas, et rarement dans 5% des cas.

Les activités sportives en commun sont vécues de manière très régulière dans 40% des cas, parfois pour 30%, rarement dans 11%, et jamais pour 7% des cas. Les activités sportives sont des activités moins partagées au sein de la famille que les sorties en commun. Les sorties, telles que cinéma, restaurant, sont donc des activités qui relèveraient plus du cercle familial, que les activités sportives.

La pratique de sorties en commun (cinéma, restaurant, shopping...) et des activités sportives se fait en fonction de divers facteurs : le niveau de revenus, la situation familiale, et l'âge des enfants.

- Le niveau de revenus influence les activités partagées entre les enfants et les parents. Elles sont plus fréquentes dans les familles avec des revenus supérieurs au seuil de bas revenus que dans les familles avec des revenus inférieurs aux bas revenus.
- La situation familiale montre des différences dans la pratique d'activités partagées. Ces différences sont à noter quant à l'exercice d'activités sportives. Dans les



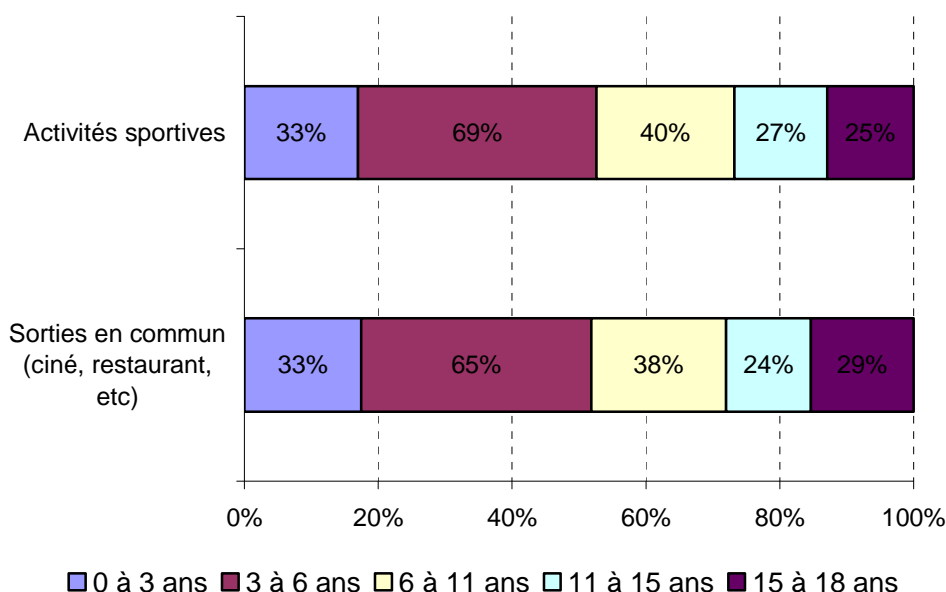
familles avec deux enfants, ce type d'activité est davantage partagé que dans les familles avec un seul enfant. Aussi, les couples notent plus souvent partager des activités sportives que dans les familles monoparentales.

- Le partage des activités diminue dans les familles au fur et à mesure que les enfants grandissent. Les activités sportives sont moins partagées au sein de la famille, lorsque les enfants ont entre 15 à 18 ans.

**A l'âge de l'adolescence, l'enfant affirme son détachement face à ses parents, ce qui va dans le sens suivant : « les jeunes revendiquent plus tôt une certaine forme d'indépendance et d'autonomie vis-à-vis de l'autorité parentale ».**<sup>12</sup>

**Graphique 6 : Activités en commun régulièrement partagées selon l'âge des enfants**

(NB : les pourcentages sont ici supérieurs à 100%, étant donné qu'une famille peut avoir des enfants dans différentes tranches d'âge)



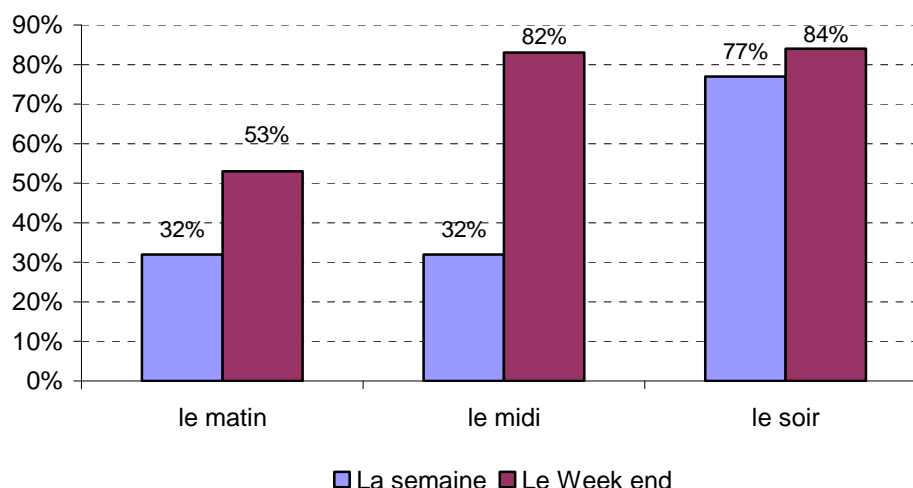
La régularité du partage des activités est aussi significative des relations entretenues au sein de la famille.

<sup>12</sup> UNAF - Les parents et l'autorité parentale », Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001

Les relations entre les parents et les enfants vont influencer sur la fréquence des sorties et les activités en commun. Pour ces deux types d'activités, une définition de la situation sous le signe du dialogue et de l'écoute se traduit davantage par des sorties que lorsque les relations sont dites conflictuelles.

### **1-6) Des repas plus souvent partagés le week-end**

**Graphique 7 : Quand les repas sont-ils toujours partagés ?**



**La prise des repas en famille a lieu, dans 91% des cas, à table. La fréquence des repas en famille se distingue entre la semaine et le week-end.**

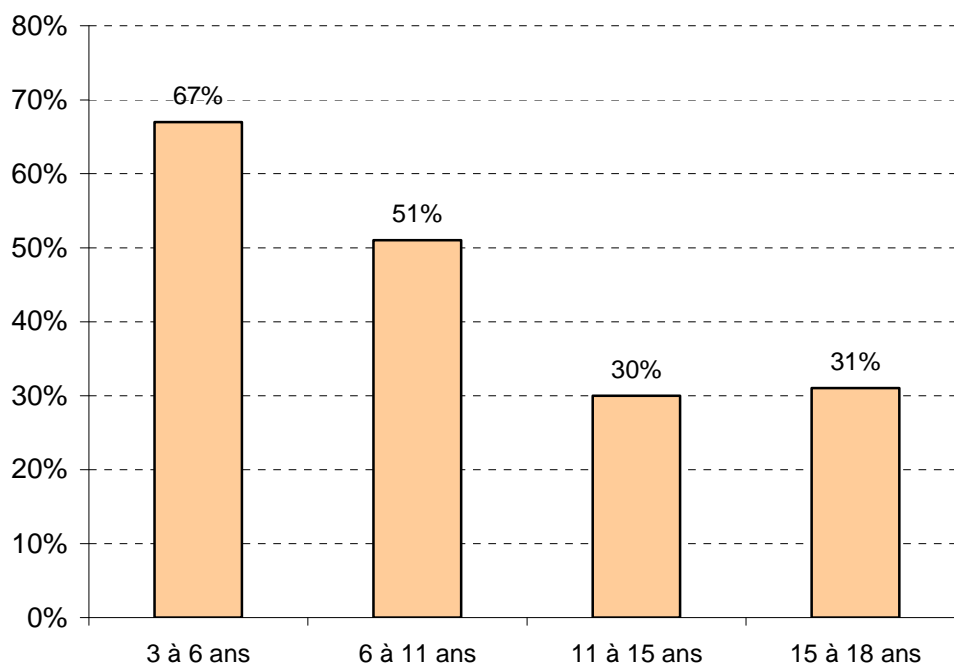
**Le week-end est plus propice à des repas en famille. La semaine, rythmée par des contraintes professionnelles et scolaires, donne moins lieu à des temps familiaux.**

En semaine, les repas du midi sont partagés dans 32% des familles, ce taux grimpe à 82% le week-end. Pour le repas du soir, cet écart est moins significatif. Inversement, on s'interrogera sur le fait que même le soir le repas n'est pas partagé en famille (23% la semaine ; 16% le week-end).

Ce caractère irrégulier s'explique en partie par l'âge des enfants : les parents qui partagent les repas de façon peu régulière (item : quelquefois), concernent davantage des familles avec des enfants de 15-18 ans que les familles avec des enfants plus jeunes. Comme noté précédemment, on remarque un détachement des enfants âgés de 15-18 ans de leurs parents, ici dans les moments de partage des repas.

## **1-7) Un suivi régulier des devoirs**

**Graphique 8 : Un suivi régulier des devoirs en fonction de l'âge des enfants**

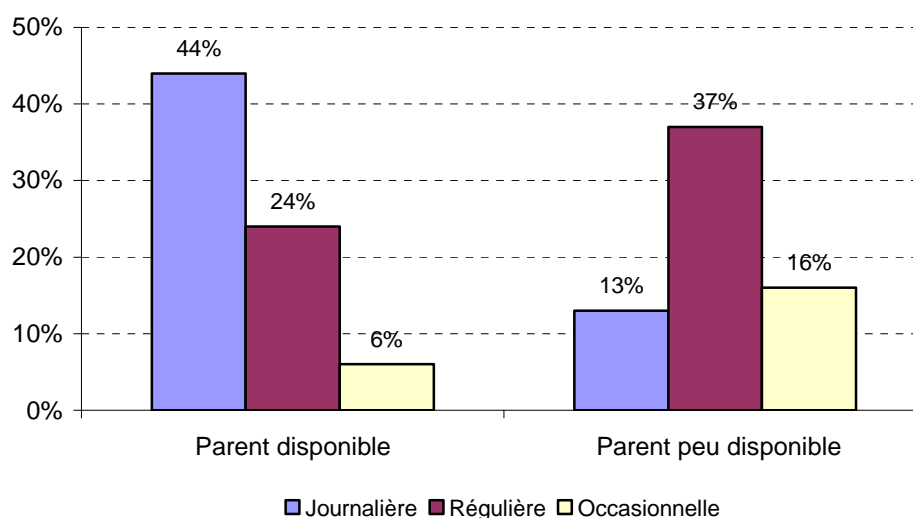


**D'une manière générale, dans les familles, le suivi des devoirs par les parents se fait de façon régulière, voire journalière (dans 60% des familles). La fréquence du suivi s'explique entre autre par l'âge des enfants, qui caractérise une aide plus ou moins forte des parents dans la scolarité des enfants.**

L'implication des parents dans la scolarité de l'enfant, ici, par le suivi des devoirs est plus marquée quand l'enfant a entre 3 et 6 ans que lorsque l'enfant a plus de 11 ans. La tranche d'âge 3 à 11 ans de l'enfant correspond à l'école primaire et élémentaire de l'enfant, les parents sont plus de la moitié à se consacrer au suivi des devoirs de manière régulière, voire journalière. Les parents appuient et prolongent à la maison le travail éducatif de l'école. Alors qu'à partir de l'âge de 11 ans de l'enfant, les parents sont 30% à suivre les devoirs de manière régulière. L'entrée au collège marque un retrait des parents dans le suivi des devoirs, ce qui montre une responsabilité donnée à l'enfant dans sa scolarité. Le rapport parents enfants évolue, et tend à devenir un rapport parents adolescents, dans lequel l'enfant se voit confronté à ses responsabilités.

Au-delà de l'âge de l'enfant comme élément explicatif du suivi des devoirs par les parents, la disponibilité des parents joue un rôle important dans le suivi des devoirs.

**Graphique 9 : La fréquence du suivi des devoirs en lien avec la disponibilité des parents le soir après l'école**



Le suivi des devoirs de façon journalière s'établit plus souvent quand les parents sont disponibles le soir après l'école. Alors que le caractère occasionnel apparaît plus quand les parents sont peu disponibles.

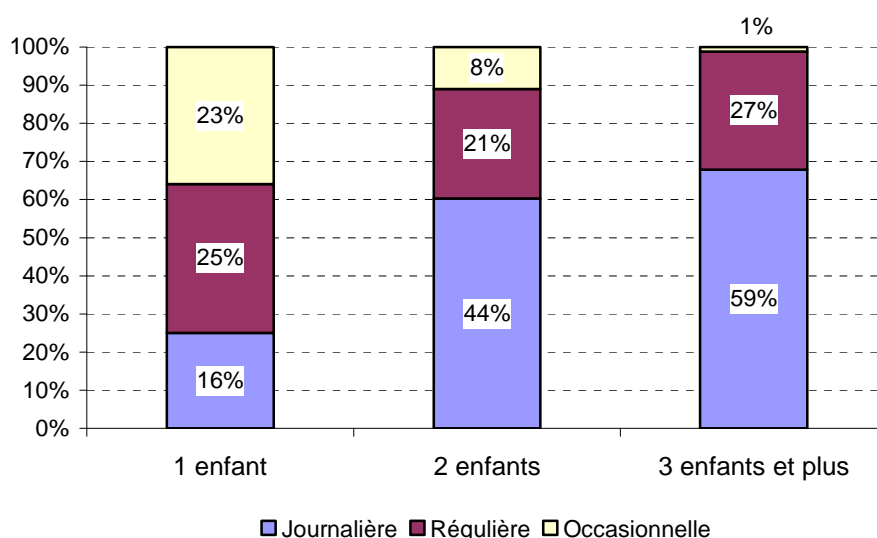
Dans les familles dans lesquelles les parents sont disponibles le soir après l'école, 44% suivent les devoirs de façon journalière. A l'inverse, les familles dans lesquelles les parents sont peu disponibles, 13% des parents suivent tous les jours les devoirs des enfants. La fréquence du suivi des devoirs en lien avec la disponibilité des parents montre bien que la vie familiale, et notamment le temps consacré aux enfants, est rythmée par les temps professionnels des parents.

Cette influence de la disponibilité des parents dans le suivi des devoirs se remarque aussi en fonction du nombre d'enfants dans les familles. Dans les familles avec trois enfants, les mères sont 37% à ne pas travailler alors qu'elles sont 16% lorsqu'elles ont un enfant.

Ce constat permet d'expliquer le résultat suivant : au plus les familles ont d'enfants, au plus le suivi des devoirs est régulier.

### Graphique 10 :

#### La fréquence du suivi des devoirs corrélée au nombre d'enfants dans la famille



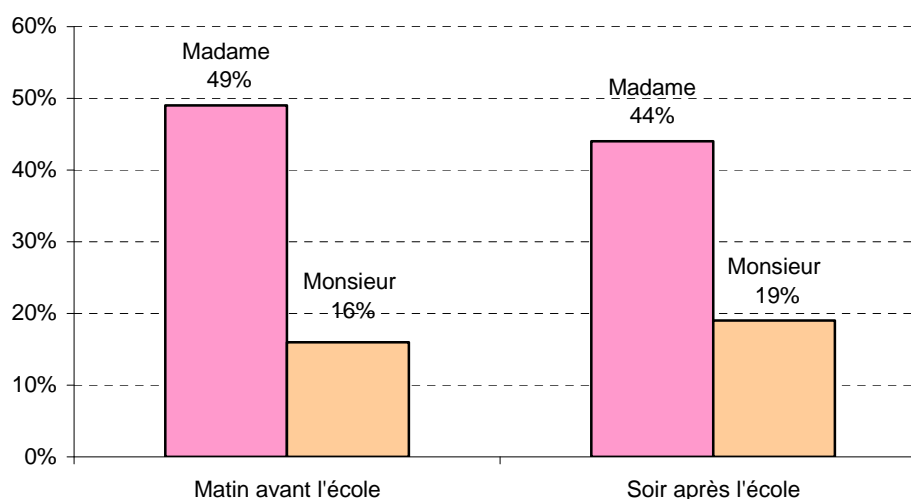
**Le suivi des devoirs de façon journalière est de plus en plus marqué au fur et à mesure du nombre d'enfants.** Les familles avec un enfant sont 16% à suivre tous les jours les devoirs des enfants, alors qu'elles sont 59% lorsqu'il y a trois enfants.

La plus forte disponibilité des mères dans les familles avec trois enfants ayant souvent adopté un retrait total ou partiel du travail, explique la régularité du suivi des devoirs.

L'activité professionnelle des pères reste inchangée à partir de trois enfants.

### 1-8) Une disponibilité différenciée entre les parents

#### Graphique 11 : Vos horaires de travail vous permettent-ils d'être toujours disponible pour vos enfants ?



**Enquête L'Accueil de la petite enfance en Savoie janvier 2008 – Observatoire de la Famille** : « *La conciliation entre la vie professionnelle et la vie de famille repose essentiellement sur les femmes. Non seulement, ce sont elles qui cessent ou interrompent temporairement leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants en bas âge, mais lorsqu'elles travaillent, elles sont plus nombreuses à être employées à temps partiel* ».

**Les mères sont davantage disponibles pour les enfants que les pères, à la fois les matins avant l'école et à la fois le soir après l'école.**

**L'écart de disponibilité entre les pères et les mères est relativement du même ordre le matin avant l'école que le soir après l'école, de 33 points le matin, et de 25 points le soir.**

**Parmi les parents qui travaillent**, 49% des mères sont toujours disponibles le matin avant l'école et 44% sont toujours disponibles le soir après l'école. Alors que 16% des pères sont toujours disponibles le matin avant l'école et 19% le soir après l'école. La rareté de la disponibilité apparaît davantage chez les pères que chez les mères : 18% des mères sont quelques fois disponibles le soir après l'école contre 32% des pères.

**La disponibilité des parents pour leurs enfants se différencie en fonction des rôles des parents. Les mères se caractérisent par une disponibilité très régulière pour les enfants, alors que pour les pères, leur disponibilité est moins marquée.**

La disponibilité des mères varie en fonction de leur situation d'emploi. Les mères ne travaillant pas, sont 71% à se dire toujours disponibles le soir après l'école, contre 44% pour les mères qui travaillent. Il est à noter une dépendance entre la disponibilité des mères et leurs professions exercées. 82% des mères ouvrières ou sans activité professionnelle notent être toujours disponibles le soir après l'école, alors les mères de professions intermédiaires le sont pour 27% d'entre elles.

A l'inverse, quelles que soient la situation d'emploi et l'activité exercée par les pères, leur disponibilité connaît peu de changements.

**Ceci permet d'avancer que la question de la conciliation vie familiale et vie professionnelle concerne notamment les mères.**

« Etre toujours disponible » par rapport à ses horaires de travail pour les mères - le matin avant l'école ou le soir après l'école - donne lieu dans 87% de ces cas, à des discussions régulières entre ces dernières et les enfants. Inversement, elles sont moins régulières, plus occasionnelles lorsque la disponibilité est plus faible.

Pour les pères, cette dépendance entre la disponibilité et la fréquence des discussions se constate aussi.

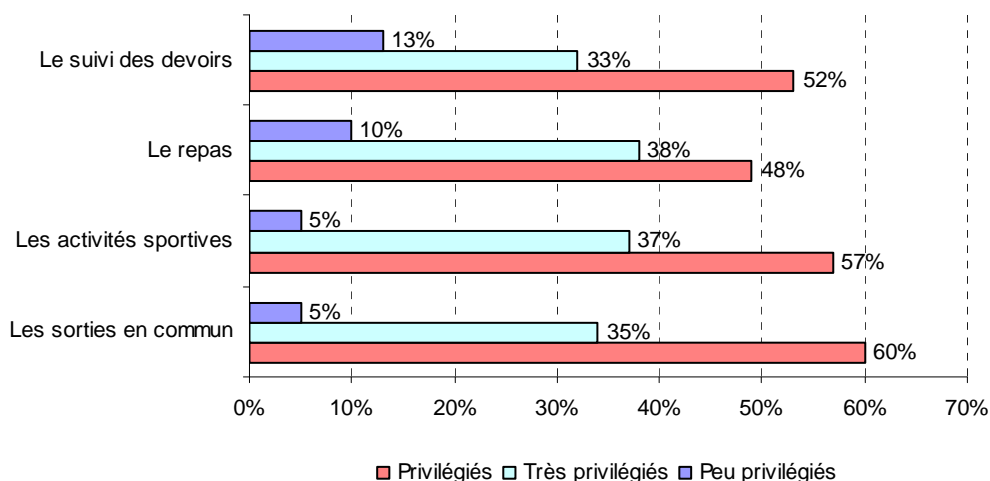
### **Quelques précisions...**

« Moins la femme consacre de temps à l'activité professionnelle, plus la répartition des tâches est spécialisée au sein du couple : les hommes réduisent leurs temps domestique et parental, les femmes augmentent le temps qu'elles consacrent à ces activités » Drees-Etudes et résultats, mars 2002 n°162.

« Pour une troisième naissance, les femmes sont moins nombreuses à diminuer leur activité, mais les interruptions sont plus fréquentes (70% au troisième enfant, 47% au deuxième enfant, et 37% au premier enfant). La prise du congé parental à taux plein augmente également avec le nombre d'enfants : 19% des mères optent pour ce congé à la naissance de leur premier enfant, 40% à la naissance de leur deuxième enfant et 62% à la naissance de leur troisième enfant » « Vie professionnelle et naissance : la charge de conciliation repose essentiellement sur les femmes », Populations et Sociétés n°426, Ined, Septembre 2006.

## **1-9) Les activités en famille vécues comme des moments privilégiés d'échange et de dialogue**

**Graphique 12 : Diriez-vous que ces activités sont un moment :**



Les types d'activités qui apparaissent comme les plus privilégiés sont les sorties en commun et les activités sportives partagées au sein de la famille, elles sont ressenties comme des moments privilégiés par 95% et 94% des parents.

Le suivi des devoirs est plus fortement ressenti comme peu privilégié (13%) par les parents que les autres activités. Concernant ce ressenti, dans 83% des cas, le temps consacré aux devoirs figure comme un sujet de conflits.

Au-delà, de la fréquence des activités partagées entre les parents et les enfants, 48% à 60% des parents vivent des moments comme des temps privilégiés d'écoute de dialogue (60% pour les sorties, 57% pour les activités sportives, 48% pour les repas et 52% lors des devoirs). Le repas est vécu pour 38% de ces parents, comme un moment très privilégié d'écoute et de dialogue.

Pour certaines activités telles que le repas et les activités sportives, l'appréciation de ces moments conditionne la fréquence de ces activités. C'est-à-dire que plus l'activité est vécue comme un moment très privilégié d'échange et de dialogue, plus l'activité est partagée.

L'appréciation de ces moments partagés - sorties, activités sportives, repas, suivi des devoirs – démontre que tout moment partagé est un moment privilégié.

Après avoir dressé ce portrait sur les relations entretenues entre les parents et les enfants, il va être question en deuxième partie de saisir la représentation des parents sur leur rôle. Les parents vont être questionnés sur leur conception de l'éducation donnée à leurs enfants.





## *Le rôle des parents*



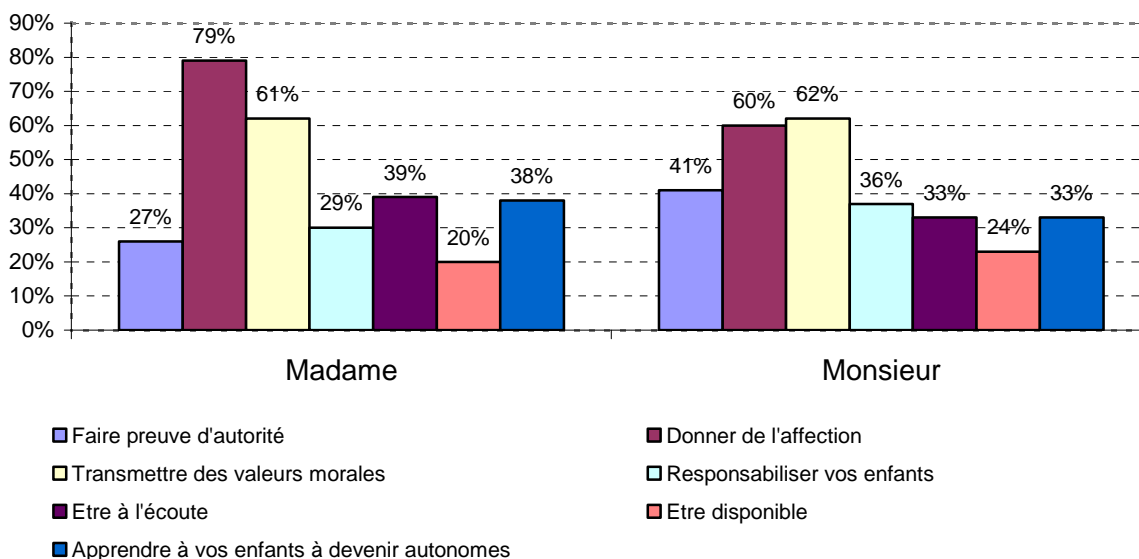
Dans l'enquête, une partie intitulée 'Vous et votre rôle de parents' interrogeait les parents sur leur rôle de parent, c'est-à-dire sur leurs pratiques. Un ensemble de questions, attrait à l'exercice de la fonction parentale telle que la perception des parents de leur rôle ; leurs préoccupations ; leur vécu quant à l'éducation donnée aux enfants ; leur degré d'assurance ; la différence de réponses entre le père et la mère ; « *car l'exercice de la parentalité en couple est une expérience individuelle et partagée qui se définit au cours des interactions quotidiennes, et chacun participe de l'identité du partenaire et de la permanence des rôles sociaux* ». <sup>13</sup>

## **2.1 - PERCEPTION DES PARENTS SUR LEUR ROLE**

### **2-1-1) La transmission des valeurs morales et le don d'affection comme rôles majeurs des parents**

**Graphique 13 :**

**Si vous deviez définir votre rôle de parents, vous diriez qu'être parents c'est :**  
**(Plusieurs réponses possibles)**



**Pour les pères ainsi que pour les mères, les deux premières définitions données à leur rôle de parent sont les suivantes : le don d'affection et la transmission de valeurs.**

<sup>13</sup> Christine Bouissou Geneviève Bergonnier-Dupuy, « Une approche de l'expérience et de l'identité parentales par l'études des spécificités des discours des hommes et du discours des femmes » in Etudes n°82 2004,

## **Des distinctions entre les pères et les mères sont à souligner.**

Les mères sont plus nombreuses à définir leur rôle de parent par le don affection (19 points de plus que les pères), être à l'écoute (6 points de plus) et être disponibles (5 points de plus). Les rôles les plus définis par les pères que par les mères sont les suivants : faire preuve d'autorité (14 points de plus que les mères) et responsabiliser les enfants (7 points de plus que les mères).

**La définition de leur rôle par les parents eux-mêmes est clairement partagée entre les pères et les mères. La définition donnée par les mères répond plus à une logique d'affection, de proximité avec l'enfant, alors que pour les pères, le rôle de parent s'inscrit plus dans une construction de l'identité de l'enfant.**

Le rôle de parent inclut pour les mères les fonctions suivantes : le don d'affection (pour 79%), transmettre des valeurs morales (61%), être à l'écoute (39%), apprendre aux enfants à devenir autonomes (38%), responsabiliser les enfants (29%), faire preuve d'autorité (27%) et être disponible (20%).

Pour les pères, le rôle de parent correspond aux fonctions suivantes : transmettre des valeurs morales (62%), le don d'affection (pour 60%), faire preuve d'autorité (41%), responsabiliser les enfants (36%), apprendre aux enfants à devenir autonomes (33%), être à l'écoute (33%) et être disponible (24%).

La transmission de valeurs est notée comme un des rôles premiers des parents, ce rôle n'est cependant pas évident car comme le note A. Bruel, elle ne va pas de soi, « *on ne sait plus très bien où situer des interdits dont l'évidence ne s'impose plus collectivement, comme auparavant. On constate chez un grand nombre d'adultes une perte de repères, un appauvrissement des modèles* ». <sup>14</sup>

La définition des parents de leur rôle ne varie pas de façon significative en fonction du nombre d'enfants dans la famille, de la situation familiale ou de l'âge des enfants. Quelles que soient ces caractéristiques liées à la famille, la définition donnée quant au rôle de parents reste inchangée.

---

<sup>14</sup> A. Bruel, Réponses pour restaurer le lien familial, De la parenté à la parentalité, ouvrage collectif 2001

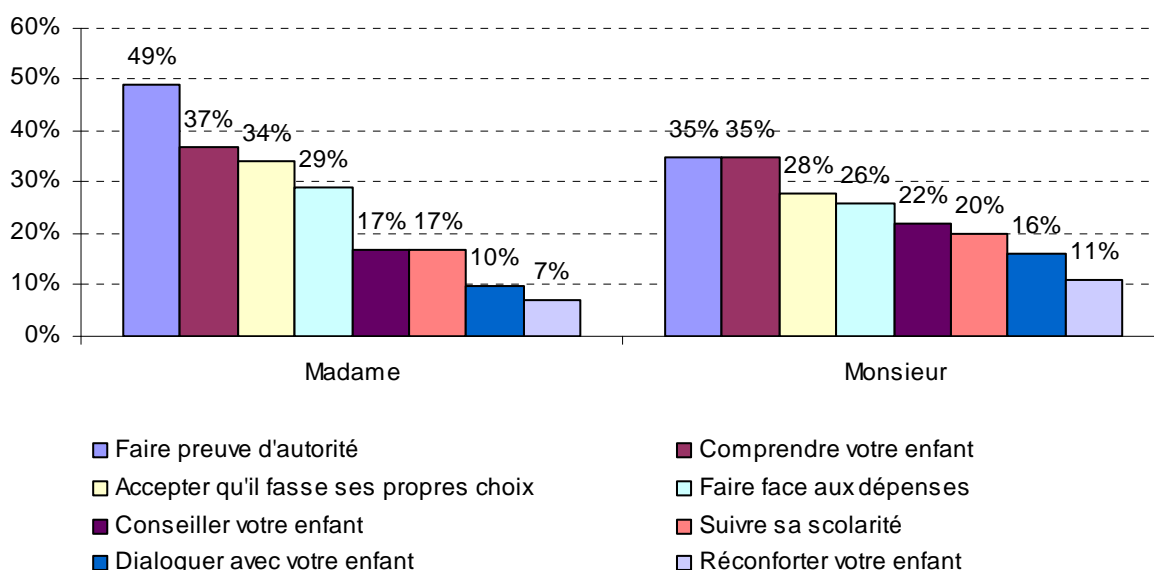
### Quelques précisions...

« Pour les parents, l'éducation est d'abord un **acte de transmission de valeurs** qui sont alors plus sociales que morales dans la mesure où elles se réfèrent à des lois établies pour vivre en société. Les deux tiers des parents citent des valeurs telles que le respect des autres et des règles, la politesse, la connaissance des interdits et des lois ou le goût du travail. Le tiers insiste sur l'autonomie. Les parents sont également nombreux à souligner l'importance du cadre de vie et l'ambiance familiale. Les apprentissages et l'éducation doivent avoir lieu dans un cadre sécurisant affectivement pour l'enfant. » « *Education : le partenariat entre les parents et les professionnels reste à définir* », *Consommation et Modes de Vie n°1 30 ; CREDOC, Octobre 1998.*

« La fonction de parent, au singulier, concerne bien un homme et une femme, mais différemment. (...). La place d'un père et la place d'une mère participent de deux expériences, de deux positions différentes et non fusibles » Clerget Joël, *Comment un petit garçon devient papa ? 2008. Editions Erès.*

## 2-1-2) L'autorité et la compréhension de l'enfant, des difficultés émises dans l'exercice du rôle de parent

Graphique 14 : selon vous, qu'y a-t-il de plus difficile dans le rôle de parents ?  
(Plusieurs choix possibles)



Les difficultés émises par les mères et par les pères sont les mêmes, mais dans des proportions différentes. **Les mères sont plus nombreuses que les pères à rencontrer les difficultés suivantes : faire preuve d'autorité** (14 points de plus que les pères). Dans des proportions plus faibles, elles évoquent aussi plus la compréhension de l'enfant et faire face aux dépenses comme des difficultés dans leur rôle de parents.

Les pères sont plus nombreux à rencontrer des difficultés que les mères dans les situations suivantes: « conseiller l'enfant », « suivre sa scolarité » et « dialoguer avec l'enfant ».

La question de l'autorité est une difficulté qui apparaît pour la moitié des mères alors que les mères déclarent avoir plus d'échanges avec leurs enfants. Une autorité moins naturelle chez les mères entraîne t-elle une obligation de dialoguer ? Le dialogue se substitue t-il à l'autorité chez les mères, qui semble posée des difficultés dans leur rôle ?

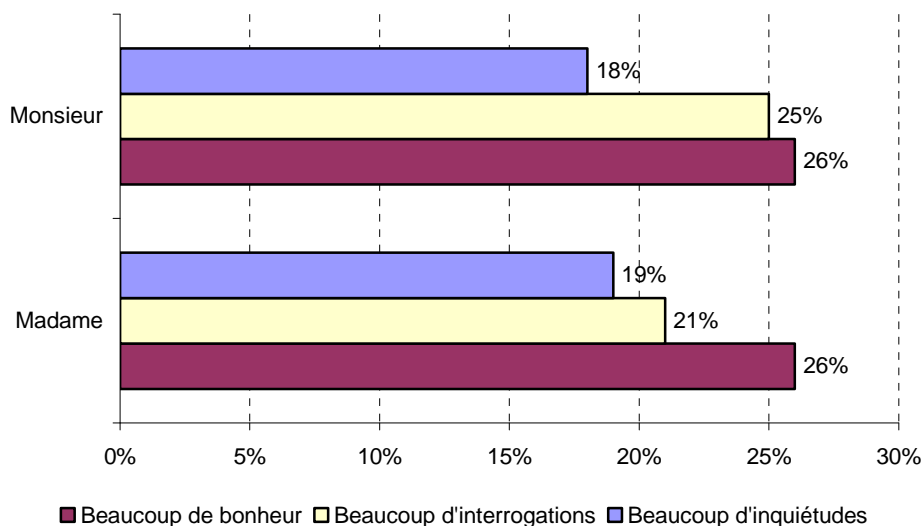
Pour les pères, aucune difficulté majeure n'apparaît.

Des difficultés sont davantage présentes dans certaines familles. 47% des mères seules se disent face à des problèmes d'argent avec leur enfant, contre 23% des mères en couple. Les variables telles que le nombre d'enfants, l'âge des enfants, la situation familiale, le revenu, ne sont pas des éléments explicatifs de la nature des difficultés rencontrées dans le rôle de parent.

### **2-1-3) L'éducation des enfants entre un sentiment de bonheur et des interrogations**

**Graphique 15 : Par rapport aux relations entretenues avec vos enfants, diriez-vous que l'éducation des enfants, c'est :**

NB : l'ensemble des résultats ne font pas 100% car les autres modalités n'ont pas été ici exploitées.



*Avant d'appréhender le vécu des parents quant à leurs pratiques éducatives, il est ici nécessaire de distinguer la notion d'interrogation de la notion d'inquiétude. La première – interrogation – est « l'action de s'interroger, de se demander, se questionner »<sup>15</sup>, la seconde – inquiétude – « état de préoccupation, de trouble, d'anxiété, d'angoisse ».<sup>16</sup>*

**Les mères et les pères sont autant à définir la relation avec les enfants comme étant du bonheur. Cependant, les pères sont plus nombreux que les mères à vivre la relation avec beaucoup d'interrogations.**

Les mères sont 26% à définir l'éducation comme un sentiment de bonheur, 21% comme beaucoup d'interrogations, et 19% comme beaucoup d'inquiétudes.

Les pères, eux, sont 26% à penser l'éducation comme étant beaucoup de bonheur, 25% comme beaucoup d'interrogations et 18% comme beaucoup d'inquiétudes.

La relation est vécue avec beaucoup d'inquiétudes, beaucoup de stress et beaucoup de difficultés respectivement par 26%, 10% et 14% des parents. Dans 43% des familles, au moins un des parents a caractérisé l'éducation donnée à leurs enfants par une de ces caractéristiques. La distinction entre les deux parents porte sur le sentiment d'inquiétude, qui est davantage vécu par les pères.

La définition de l'éducation par ces qualificatifs dénote que les parents sont confrontés à des difficultés d'éducation. Les parents qui vivent la relation avec les enfants avec beaucoup d'inquiétudes, beaucoup de stress ou beaucoup de difficultés sont en même temps 73% à souvent rencontrer des difficultés dans l'éducation des enfants.

L'éducation des enfants vécue avec des difficultés (inquiétudes, stress et difficultés) est à la fois liée à l'âge des enfants et à la fois liée à la situation familiale :

- ✦ Dans les familles dans lesquelles au moins un des parents a décrit ainsi l'éducation, il s'agit davantage de familles avec des enfants âgés de 15 à 18 ans, que des familles avec des enfants en bas âge (38% contre 29% avec des enfants âgés de 0-3 ans).

---

<sup>15</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

<sup>16</sup> Ibid.

- ✦ Les familles recomposées sont 19% (dans notre échantillon les familles recomposées représentent 15% de l'ensemble des familles) à vivre leurs pratiques éducatives avec inquiétudes, stress ou difficultés. Parallèlement, les couples sont 11% à connaître ces sentiments.

Quel est l'impact du vécu de l'éducation sur l'appréciation générale de la relation entre le parent et l'enfant ?

Les parents pour lesquels l'éducation correspond à beaucoup de bonheur caractérisent davantage leur relation sous le signe du dialogue et de l'écoute contrairement aux parents pour lesquels la relation se vit avec beaucoup de difficultés, 37% contre 12%.

**Ce que l'on peut noter : dans un tiers des familles (31%), au moins un des parents vit la relation avec beaucoup d'interrogations, par rapport aux comportements et aux réactions de l'enfant. Alors que le vécu de l'éducation avec beaucoup d'inquiétudes (vécu par au moins un des parents dans 26% des familles) est le sentiment le moins représenté dans les familles. Ce qui note que l'éducation au sein de la famille est plus source de questionnements sur le savoir-faire éducatif, que source d'inquiétude, générant des sentiments d'angoisse à être dans l'incapacité à faire.**

#### **Quelques précisions...**

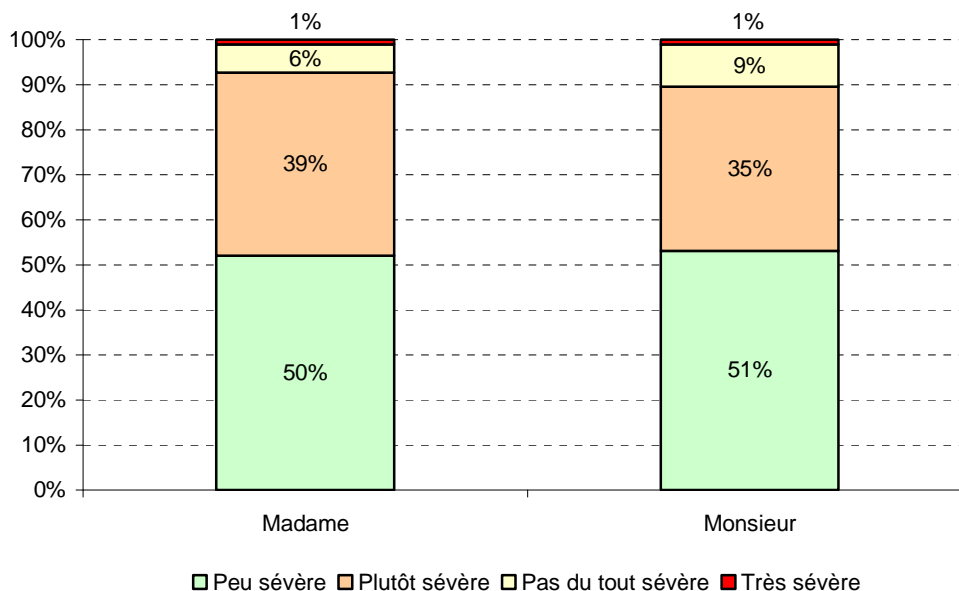
« Les relations avec les enfants sont avant tout perçues comme source de bonheur. Cette relation rend la quasi-totalité des parents heureux (97%), enthousiastes (94%) (...), si rares sont ceux qui estiment être souvent maladroits (6%) ou dépassés (6%), 18% affirment ressentir parfois de l'exaspération » *Les relations parents-enfants au quotidien* », *Enquête IPSOS pour la D.I.F, Janvier 2007.*

« Les parents sont aujourd'hui amenés à se questionner constamment « comment faire » ? et parfois à douter de leurs actes « est-ce que je fais ce qu'il faut faire » ? Ils ressentent un sentiment de culpabilité plus ou moins fort lié à l'inquiétude de voir leur enfant présenter des difficultés scolaires ou de comportement » *La parentalité en question-les parents sont-ils si nuls ? Non violence Actualité 2006.*

« Le rôle de beaux-parents n'est pas bien défini. On a parlé d'une « institutionnalisation incomplète » du fait de l'absence de normes sociales claires. (...). A chacun d'inventer un rôle et une norme, d'où un risque accru de conflits. Rien ne va de soi dans ces familles » Sellenet Catherine, *Les pères en débat*, Editions Erès. 2007.

## **2-1-4) Une éducation présentée comme peu sévère**

**Graphique 16 : Diriez vous que vous donnez à vos enfants une éducation ?**



**Dans les familles, l'éducation est notée par les parents de peu sévère. La représentation des pratiques éducatives diffère entre les parents ; des distinctions entre les parents se remarquent. Les mères sont plus nombreuses que les pères à se décrire comme plutôt sévères, 39% contre 35%. Alors que les pères sont 9% à se représenter comme pas du tout sévères (les mères sont 5%). Au-delà de pratiques éducatives différentes entre les parents, on peut ici supposer une définition de la notion de sévérité variable entre les parents.**

Le caractère sévère de l'éducation a davantage été noté pour les mères que pour les pères, 40% contre 36%. Une absence de sévérité des parents a davantage été émise par les pères que par les mères (8% contre 5%).

L'étude montre que dans 61% des familles, au moins un des parents caractérise le type d'éducation comme peu sévère. De plus, dans 36% de ces familles, les deux parents ont estimé la pratique de leur éducation comme peu sévère.

Dans 47% des familles, un des deux parents note l'éducation donnée aux enfants de plutôt sévère, et dans 19% ce type d'éducation est noté par les deux parents.

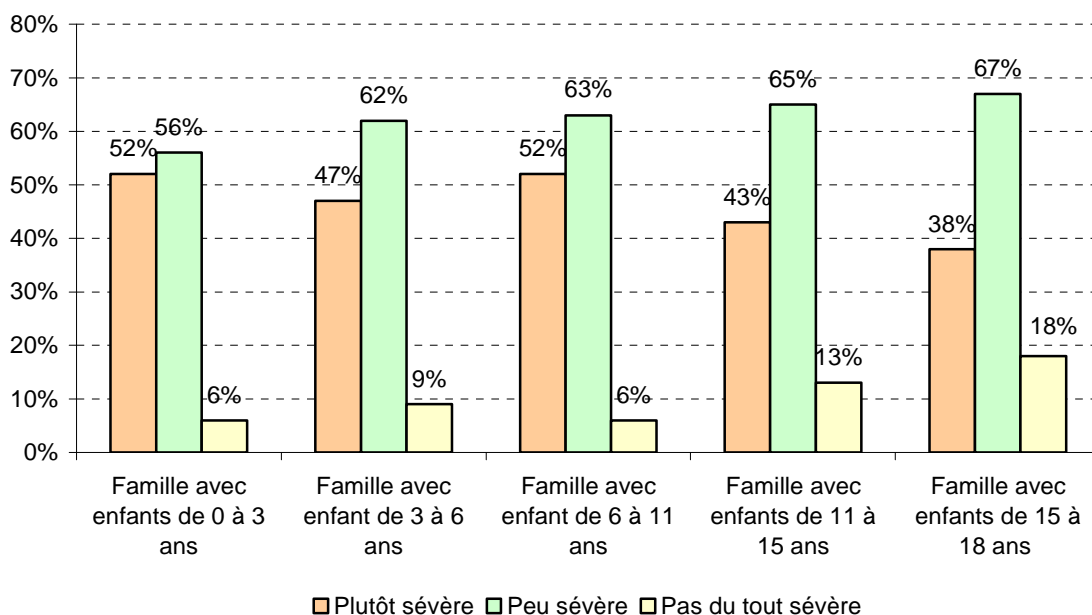


Ces représentations du caractère sévère par les parents varient en fonction de l'âge des enfants.

**Quelques précisions...**

« La famille est devenue affective et dans cet univers, le père tient une place plus physiquement présente qu'autrefois. Le père moderne est peu autoritaire puisque ce qualificatif n'arrive qu'en septième position (étude réalisée à partir de la parole des enfants) (...) C'est en effet quelqu'un sur lequel on peut s'appuyer pour 81,4% des enfants » Sellenet Catherine, Les pères en débat, Editions Erés 2007.

**Graphique 17 : Type d'éducation donné par les parents en fonction de l'âge des enfants**



**Le caractère sévère de l'éducation tend à diminuer au fur et à mesure que l'enfant grandit. Inversement, l'absence de sévérité s'accroît avec les différentes phases de l'adolescence. Les parents deviennent plus tolérants avec l'âge des enfants. Ces résultats montrent que les pratiques éducatives des parents évoluent avec l'âge de l'enfant. Ceci permet d'appuyer les résultats précédents montrant une responsabilité donnée à l'enfant au fur et à mesure de son âge.**

Dans 18% des familles avec un enfant de 15 à 18 ans, au moins un des parents a qualifié son comportement de 'pas sévère'. A contrario, ceci se constate dans 6% des familles avec un enfant de 0-3 ans.

Le type d'éducation donnée par les parents a-t-elle **une influence sur la définition donnée à leur relation avec leurs enfants ?**

Les familles dans lesquelles au moins un des parents a noté une éducation comme peu sévère, caractérisent davantage leur relation avec leurs enfants sous le signe de l'écoute et du dialogue (90%) que lorsque l'éducation est plutôt sévère (63%).

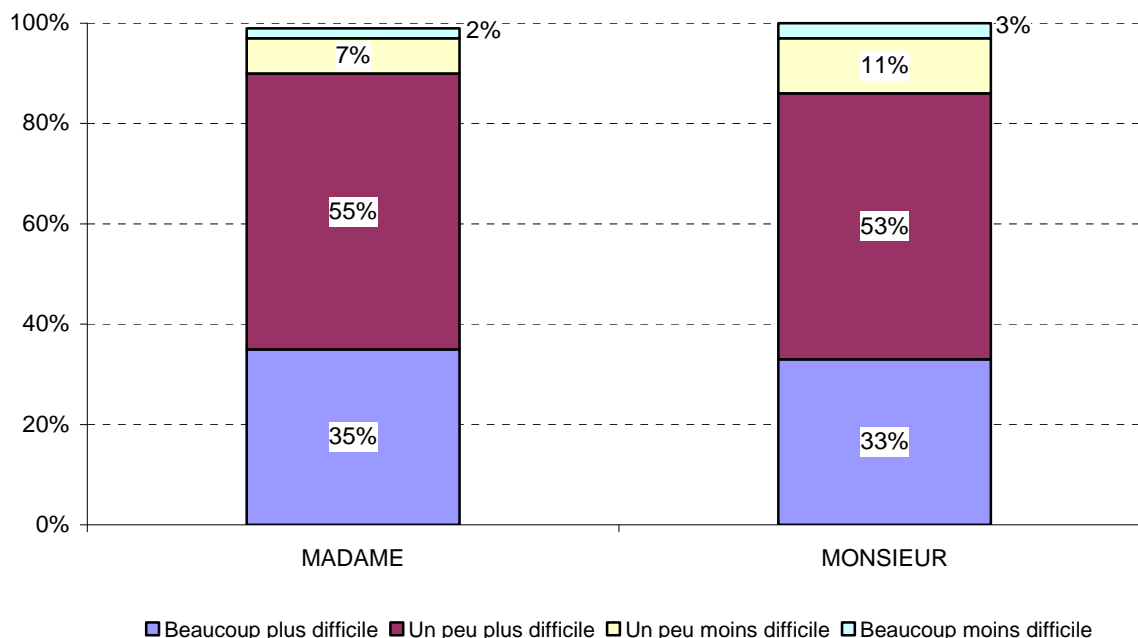
Les variables, telles que le nombre d'enfants et la situation familiale, n'ont pas d'impact sur la représentation des parents quant au type d'éducation donné.

**Quelques précisions...**

« Les parents estiment ne pas être sévères avec leur enfant (61%) UNAF.

### **2-1-5) L'éducation des enfants perçue comme plus difficile aujourd'hui**

**Graphique 18: Comment percevez-vous l'éducation de vos enfants par rapport à la génération de vos parents ?**



**Dans 63% des familles, au moins un des parents (55% des mères et 53% des pères) estime l'éducation des enfants comme un peu plus difficile aujourd'hui que la génération précédente.**

**Les pères perçoivent l'éducation des enfants comme un peu moins difficile aujourd'hui que les mères (11% contre 7%).** Il est à noter que 39% des familles pour lesquelles l'éducation est plus difficile aujourd'hui par rapport à la génération précédente, notent de l'inquiétude quant à l'éducation donnée aux enfants. Alors que les parents estimant la pratique de l'éducation aujourd'hui comme un peu moins difficile, sont 13% à avoir beaucoup d'inquiétudes quant à l'éducation de leurs enfants. **La représentation du niveau de difficultés dans l'exercice du rôle éducatif par rapport aux générations précédentes, est établie en rapport aux difficultés rencontrées au quotidien par les parents.**

Le sentiment de connaître plus de difficultés aujourd'hui dans l'éducation des enfants par rapport à la génération précédente est plus vécu dans les familles sous le seuil de bas revenus que les familles avec des revenus au-dessus du seuil de pauvreté (50% contre 42%).

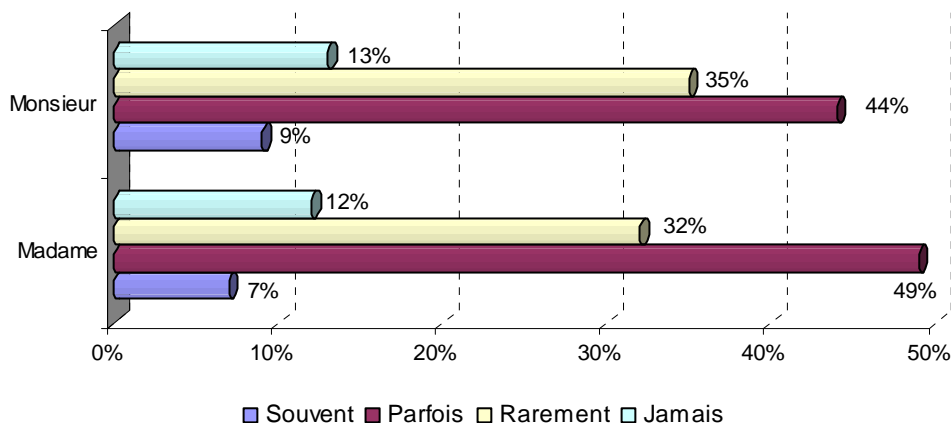
**Quelques précisions...**

« Une majorité de parents estime qu'il est **aujourd'hui plus difficile d'éduquer un enfant** (55% dont 22% jugent cette tâche "beaucoup" plus difficile). Ce sentiment est plus **prégnant chez les femmes** (62% contre 47% des hommes) et chez **les personnes aux revenus mensuels nets inférieurs à 1 250 €** (67% contre 51% de ceux qui disposent de plus de 3 000 € par mois). « *Les relations parents-enfants au quotidien* », Enquête IPSOS pour la DIF, janvier 2007.

**2-1-6) Un manque de connaissances vécu par les parents dans leurs pratiques éducatives**

**Graphique 19 :**

**Ressentez-vous un manque de connaissances quant à l'éducation de vos enfants ?**



**Le manque de connaissances dans le domaine de l'éducation de l'enfant est vécu de façon assez similaire entre le père et la mère. Quelques nuances sont cependant à noter. Les mères sont plus en manque de connaissances de manière irrégulière (parfois), que les pères 49% contre 44%. Les pères, eux, ont plus noté que les mères à connaître ce sentiment de façon régulière, 9% contre 7% des mères. Malgré cette légère nuance, l'absence ou la rareté d'un manque de connaissances quant à l'éducation des enfants est plus ressentie par les pères (48%) que par les mères (44%).**

D'une façon générale, dans un tiers des familles, les deux parents rencontrent parfois ce manque de connaissances.

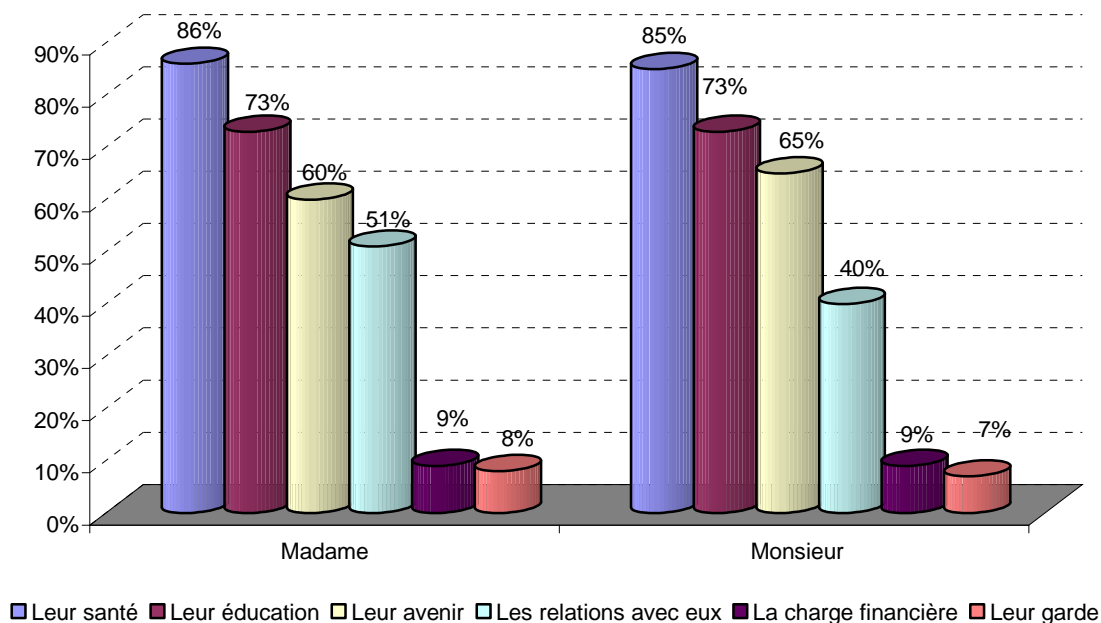
Dans les familles, le manque de connaissances est dépendant du vécu de l'éducation. Les parents qui sont souvent confrontés à un manque de connaissances, 52% d'entre eux ressentent l'éducation de leur enfant avec beaucoup d'interrogations et 41% avec beaucoup d'inquiétudes. A contrario, les parents rencontrant rarement et jamais un manque de connaissances dans l'éducation de leur enfant, caractérisent l'éducation donnée à leurs enfants avec beaucoup de bonheur (45% et 53% d'entre eux).

Les parents se questionnant sur l'éducation de leurs enfants ou ressentant certaines inquiétudes se disent être confrontés à un manque de connaissances. Ces parents sont dans des besoins de connaissances pour l'éducation de leurs enfants, qu'ils n'arrivent à satisfaire.

Les variables de la famille telles que le nombre d'enfants, la situation familiale, l'âge des enfants, la CSP des parents et l'arrondissement n'ont pas d'impact sur le sentiment de manque de connaissances dans le domaine de l'éducation pour les parents. Quelles que soient les variables de la famille, le manque de connaissances ressenti par les parents ne change pas.

## 2-1-7) La santé, l'éducation, l'avenir des enfants, les trois préoccupations majeures des parents

**Graphique 20 : Quelles sont vos préoccupations majeures concernant vos enfants ?**  
**(Plusieurs réponses possibles)**



Les pères ainsi que les mères ont les mêmes préoccupations pour leurs enfants. Pour les deux parents, ces préoccupations ont des degrés d'importance similaire. Une légère nuance est à souligner. Les pères sont plus nombreux que les mères (5 points de plus) à noter la question de l'avenir comme une des préoccupations majeures pour l'enfant.

Comme noté précédemment, dans la première partie, le père définit plus son rôle de parent que les mères autour de la responsabilisation de l'enfant. La question de l'avenir plus notée ici par les pères concorde avec ce rôle, tandis que les mères sont davantage préoccupées par la relation entretenue avec les enfants (6 points de plus que les pères).

Les préoccupations des parents quant à l'enfant traduisent ici la distinction des rôles : l'avenir de l'enfant plus notée par les pères et la relation entretenue avec les enfants plus marquée pour les mères.

La santé figure comme la préoccupation la plus notée par les parents par 86% des mères et par 84% des pères. L'éducation et l'avenir le sont pour plus de la majorité des parents.

Les autres domaines tels que les relations avec les enfants, la charge financière et la garde sont moins des préoccupations majeures, notées respectivement, par 51% des mères et 41% des pères, par 8% des mères et 8% des pères, et par 8% des mères et 7% des pères.

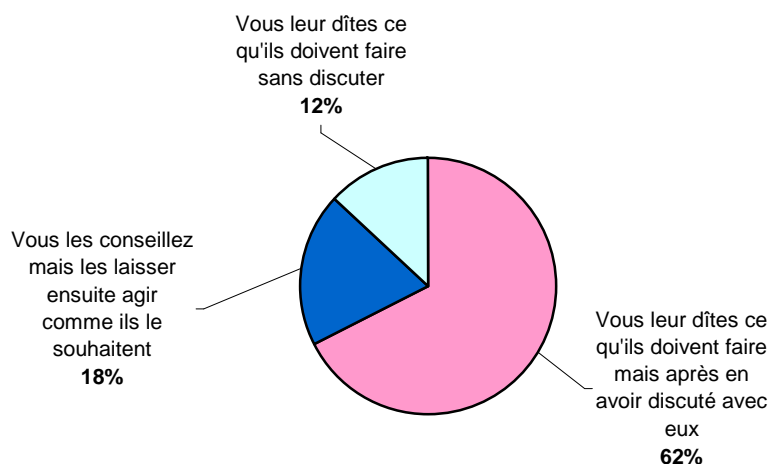
Un lien de corrélation se remarque entre les préoccupations de la mère et l'âge des enfants. L'avenir se pose davantage pour les mères avec des enfants de 15-18 ans que les mères avec des enfants de 0-6 ans, 80% contre 49%. Les préoccupations que pose cette dernière tranche d'âge sont plus relatives à des préoccupations de garde.

**Ceci montre qu'au plus l'enfant grandit, au plus les questions relatives à l'avenir se posent avec acuité pour les parents. Alors que les enfants en bas âge traduisent des préoccupations relatives à la garde de l'enfant.**

## **2.2) EN SITUATION, L'EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE**

### **2-2-1) Des discussions avec l'enfant qui précèdent les décisions des parents**

**Graphique 21: Au quotidien, comment les choses se passent entre vous et vos enfants ?**



**Dans une grande majorité des familles (62%), les décisions des parents sont prises suite à des discussions avec les enfants. La pratique éducative se traduit davantage par des discussions que par de l'injonction.**

**Les familles donnent une place à l'enfant au sein de la famille par un temps donné à la discussion. Il y a donc une reconnaissance des choix de l'enfant et une prise en compte de ses choix par les parents dans leurs décisions prises. Ce modèle éducatif est le plus pratiqué par les familles.**

**Le modèle le moins présent dans les familles est l'imposition des décisions des parents à l'enfant.**

**Ces résultats correspondent à l'ensemble des résultats précédents, qui montraient une place donnée à la discussion au sein des familles.**

Le second modèle (dans 18% des familles) adopté repose sur une liberté donnée à l'enfant dans ses choix. Les parents ont un rôle de conseil dans les choix des enfants. Ici, le rapport parent enfant est faible, le choix des enfants est peu remis en question, peu discuté par le parent, l'enfant est assez seul face à ces choix.

Le dernier modèle (dans 12% des familles) est l'imposition des décisions par les parents. Les parents ne sollicitent pas l'avis de l'enfant dans les décisions le concernant. Au-delà de ces tendances, un regard plus fin est à apporter sur ces pratiques éducatives mises en place par les parents.

En situation « dire ce qu'ils (les enfants) doivent faire, sans discuter » a été traduite par 42% des parents par une définition des relations sous un rapport d'autorité.

Les parents établissant un mode de faire reposant sur le conseil à l'enfant définissent davantage leur relation avec leurs enfants sous le signe de l'écoute et du dialogue (93%), que les parents imposant leurs décisions sans discussion préalable (67%).

Il est à noter une concordance entre le mode éducatif établi et le niveau de sévérité. Les parents qui imposent leurs décisions sont les plus nombreux à se dire plutôt sévères (70%).

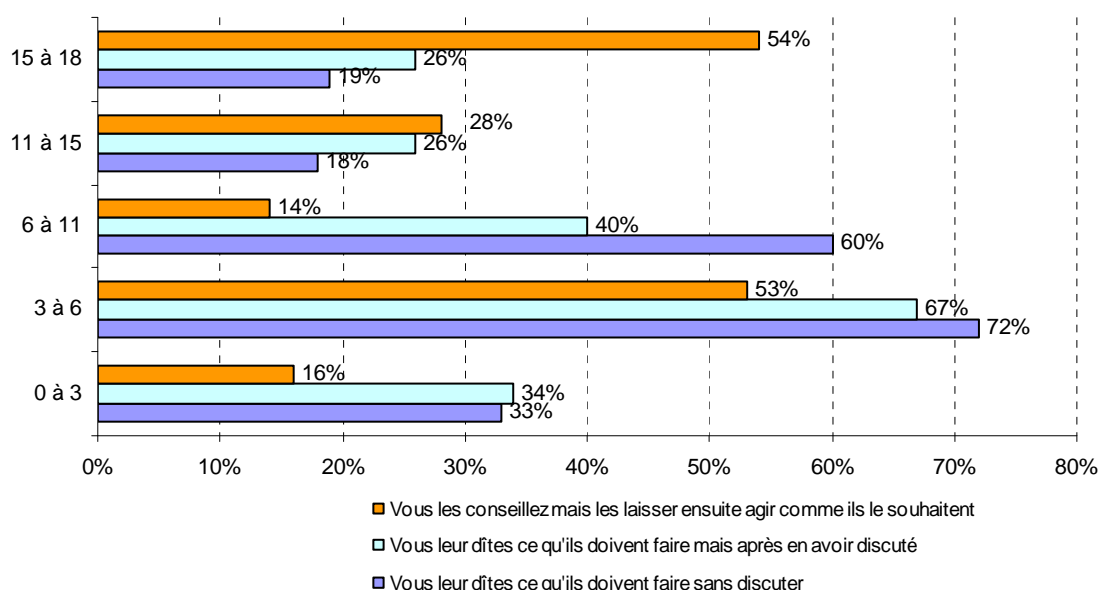
### Quelques précisions...

- ☑ « En Occident, dans un grand nombre de groupes sociaux, les représentations de l'enfant ont considérablement changées en trente ans. L'enfant est considéré comme une personne ayant des besoins et des désirs, revendiquant des droits. Il est sollicité pour exprimer ce qu'il ressent et pense. Ses parents lui demandent son avis. Sa parole est entendue et prise en compte » « *La parentalité en question* », *Non-Violence Actualité 2006*.
- ☑ « Il semble bien que l'enfant ait acquis le droit de manifester son avis et son autonomie face à l'ensemble des autres individus de la structure, et notamment face à ceux qui exercent l'autorité parentale. A tel point que l'on peut se demander aujourd'hui si la notion même d'autorité n'est pas aujourd'hui remise en cause. L'heure est désormais au dialogue, à l'explication, au conseil et même à la négociation » « *Les parents et l'autorité parentale* », *Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001*.

Dans les familles, le rapport établi entre les parents et les enfants dans les prises de décisions varie en fonction de l'âge des enfants, ainsi qu'en fonction des situations familiales :

### **Graphique 22 : Comportement des parents en fonction de l'âge des enfants**

NB : le total des pourcentages de l'ensemble des modèles à chaque tranche d'âge ne correspond pas à 100% car les parents peuvent avoir des enfants dans différentes tranches d'âge.



**Une moindre implication des parents dans les prises de décisions pour l'enfant s'établit dans la moitié des cas dans les familles avec au moins un enfant de 15 à 18 ans. Plus l'enfant grandit, plus la relation parent et enfant tend à être distante car le rapport évolue : le rapport parent-adolescent (futur adulte) se substitue au rapport parent enfant. Le parent se positionne en deuxième plan. Les rapports reposent donc plus sur un rapport ouvert lorsque l'enfant a plus de 11 ans.**



Il est aussi à noter que ce rapport ouvert est important lorsque l'enfant a entre 3 à 6 ans (dans 53% des familles ayant au moins un enfant de 3 à 6 ans). Cette donnée est à nuancer car au sein de cette tranche d'âge, les modèles sont divers, le modèle dominant (dans 72% des cas) reste l'imposition des décisions prises par les parents. Il s'agit d'une tranche d'âge où les parents tentent d'avoir une « maîtrise » de leurs enfants qui sont confrontés à de nouveaux environnements sociaux : école, amis, loisirs, etc. Ces environnements ont une influence sur la construction de l'enfant. Les parents s'imposent, afin de conférer à l'enfant un cadre éducatif. Les discussions sont plus importantes dans la relation quand l'enfant a entre 3 et 11 ans. Les choix de l'enfant sont entendus et pris en compte dans les décisions des parents.

Des discussions qui précèdent les décisions des parents est un modèle qui s'affaiblit au fur et à mesure que l'enfant grandit, une plus grande place est laissée au libre choix de l'enfant. On voit donc une adaptation des parents en fonction de l'âge de l'enfant dans les relations établies.

La liberté d'action donnée aux enfants suite aux conseils des parents se rencontre davantage dans les familles avec un seul enfant (50%) que dans les familles avec 3 enfants (13%). Dans ces dernières, le modèle adopté repose davantage sur la discussion avec les enfants avant les prises de décisions que dans les autres familles.

Les autres variables de la famille, telles que le revenu et la CSP, ne modifient pas de manière significative les rapports entre les enfants et les parents.

#### Quelques précisions...

« Dans certaines familles, qui peuvent appartenir à tous les milieux, on est passé **du registre éthique au registre affectif** : aux parents qui décident et imposent, ont succédé des parents dont l'ambition est d'aider l'enfant à développer ce qu'il est censé posséder comme talents et désirs » - ouvrage de la parenté à la parentalité<sup>17</sup> d'enfants âgés de 15-17 ans » (UNAF, juin 2001).

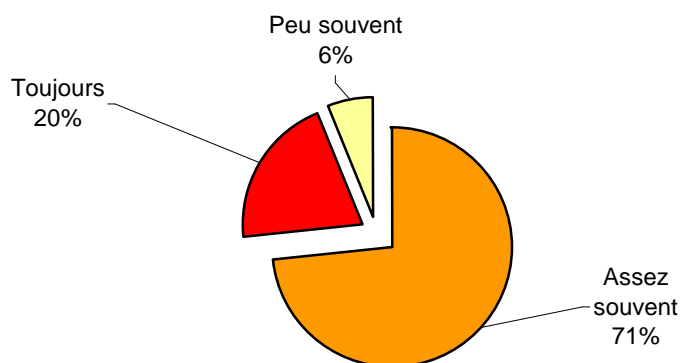
« Les enfants de plus de 14 ans sont plus libres de leurs choix que les plus jeunes. Avec les 7-14 ans, les parents le plus souvent discutent mais ont le dernier mot puisqu'ils leur disent ce qu'ils doivent faire (63%). Les jeunes adolescents, eux, sont plus fréquemment conseillés par leurs parents, mais agissent finalement comme ils l'entendent (56% des 15-17 ans). D'ailleurs, plus l'enfant est âgé, moins les parents estiment être sévères avec lui » « *Les parents et l'autorité parentale* », Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001.

---

<sup>17</sup> ALAIN BRUEL - JACQUES FAGET - LUCILLE JACQUES - MONIQUE JOECKER - CLAIRE NEIRINCK - GERARD POUSSIN (2001). De la parenté à la parentalité. Edition érès

## **2-2-2) Des enfants qui obéissent assez souvent selon les parents**

**Graphique 23 : D'une manière générale, est-ce que vos enfants vous obéissent ?**



D'une manière générale, la très grande majorité des parents (71%) estime que leurs enfants leur obéissent assez souvent, 20% toujours et 6% peu souvent.

La manière à laquelle les enfants réagissent aux parents dépend, entre autres, de la façon dont se passent les choses dans la vie quotidienne. Dans 65% des familles dans lesquelles les enfants obéissent assez souvent, au moins un des parents a caractérisé la relation sous le signe du dialogue et de l'écoute (alors que 37% des parents définissent ainsi la relation, lorsque les enfants obéissent peu souvent).

Les variables de la famille (l'âge des parents, l'âge des enfants, le revenu, l'arrondissement, la situation familiale, l'absence d'un des parents dans la famille) ne modifient pas la réaction des enfants par rapport aux décisions des parents.

Suite aux résultats indiquant que 20% des enfants obéissent toujours pour les parents, nous pouvons noter qu'il s'agit dans 63% des cas des familles avec au moins un enfant de 3 à 6 ans.

Ces constats sur le caractère obéissant des enfants ont été rapprochés des sujets de conflits au sein de la famille. Dans l'ensemble des sujets de conflits, les parents notent que leurs enfants obéissent assez souvent. Quelques nuances sont à noter. Le caractère peu obéissant des enfants se remarque le plus concernant les sujets de conflits sur les sorties avec les amis et l'heure du coucher.

**Les enfants recherchent une volonté d'indépendance concernant les domaines liés à leurs relations sociales et à leur rythme de vie. Ils tentent d'avoir une maîtrise sur ces domaines comme étant propres à leur sphère personnelle.**

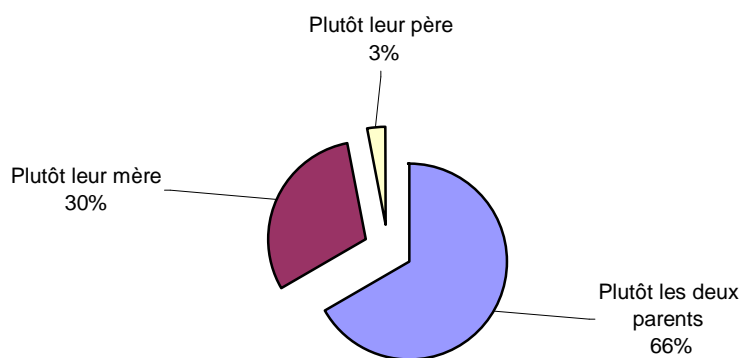
**Quelques précisions...**

« Pour autant et malgré des relations parent enfant qui reposent plus sur la discussion, voire sur la négociation, ils n'ont majoritairement pas le sentiment d'avoir du mal à se faire obéir de leurs enfants (80% dont 47% qui considèrent qu'ils n'ont pas du tout de problème) » UNAF- Les parents et l'autorité parentale. IPSOS- juin 2001.

**2.2.3) Un rapport père enfant intensifié à l'adolescence de l'enfant**

« **L'autorité parentale** est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux pères et mères jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect de sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité » Code Civil article 371-1.

**Graphique 24 : En général, qui prend les décisions concernant vos enfants ?**



*Les personnes seules ont ici été exclues de l'analyse afin de ne pas avoir une surreprésentation des pères ou des mères dans la prise des décisions.*

Les décisions s'établissent dans 66% des familles par les deux parents, dans 30% uniquement par la mère et dans 3% uniquement par le père. **Dans les familles, les décisions ne se prennent donc pas toujours par les deux conjoints. Lorsqu'un seul des parents prend les décisions, dans 30% des cas, ce sont les mères qui prennent les décisions, contre 3% pour les pères. Les mères sont plus nombreuses que les pères à être seules face à l'enfant.**

Au-delà de ces résultats généraux, des différenciations se constatent par rapport à l'âge des enfants. Dans les couples, lorsque l'enfant a entre 0-3 ans, les décisions sont davantage prises par les deux conjoints que par un seul.

Alors que lorsque les enfants ont entre 15-18 ans, les décisions sont plutôt prises uniquement par le père ou uniquement par la mère que par les deux conjoints, 66% et 33% contre 20%.

**Dans les couples, l'investissement des pères dans les prises de décisions tend donc à s'accroître au fur et à mesure que l'enfant grandit. Les pères sont donc en relation de face à face, quand l'enfant est adolescent et s'approche du passage à la vie adulte.**

**On peut souligner que plus l'enfant grandit, plus le père s'investit dans les décisions pour l'enfant.**

La relation se caractérise différemment selon la personne qui prend les décisions dans la famille. Les prises de décisions conduites plutôt par les mères donnent plus lieu à des relations conflictuelles que lorsque les décisions sont prises par les deux conjoints, 17% contre 5%. Les décisions plutôt prises par le père n'induisent pas de différence dans la définition donnée à la relation.

Les prises de décisions plutôt prises par le père se font dans 3% des familles. Il est à souligner que ce cas de figure se retrouve le plus lorsque le père est sans activité professionnelle, alors que les prises de décisions plutôt prises par les mères ne diffèrent pas selon leur Catégorie SocioProfessionnelle.

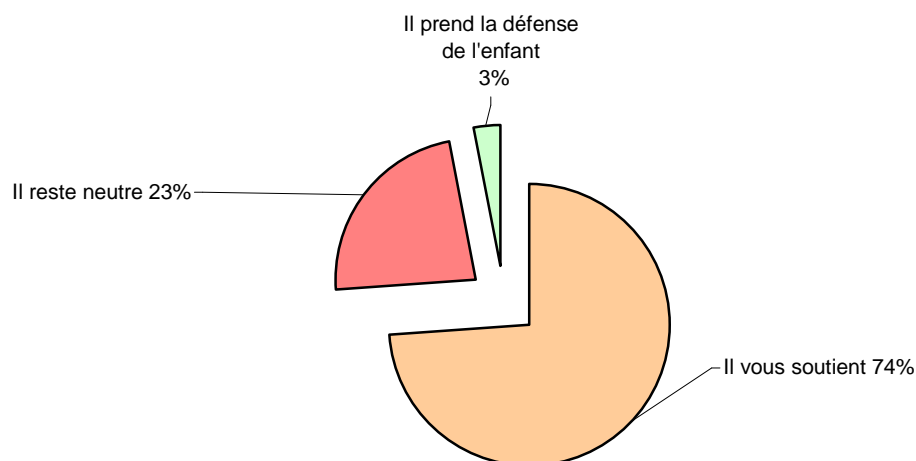
**L'implication des pères est prégnante quand le père est sans activité. Cette situation permet aux pères de prendre part à la vie familiale et s'investir dans la relation avec l'enfant - relation dévolue principalement aux mères, comme notée précédemment, elles passent plus de temps à des moments de discussion, plus disponibles, elles sont moins sous un rapport d'autorité (etc.).**

Cependant, aucun sujet de discussion ne se distingue de façon significative quant aux décisions davantage prises par les pères.

Au-delà de la personne qui prend les décisions, comment entre les parents les prises de décisions se passent ?

**Graphique 25 : L'attitude de votre conjoint dans l'exercice de l'autorité parentale**

*Champs étudié : l'ensemble des couples, soit 73% des personnes de l'échantillon*



*De la même manière que précédemment, les familles constituées d'un seul parent ont été dans un premier temps, exclues de l'analyse.*

En situation, la dominante dans les relations entre les parents est la suivante : un soutien entre les deux parents dans les prises de décisions pour l'enfant. Cependant, dans 23% des familles, le conjoint reste neutre et dans 3% il prend la défense de l'enfant.

Cette relation ne diffère pas entre les familles en fonction de l'âge des enfants, du nombre d'enfants ou encore en fonction du revenu.

Après avoir vu la situation des couples, nous pouvons nous interroger sur la relation entretenue avec le conjoint dans les familles monoparentales.

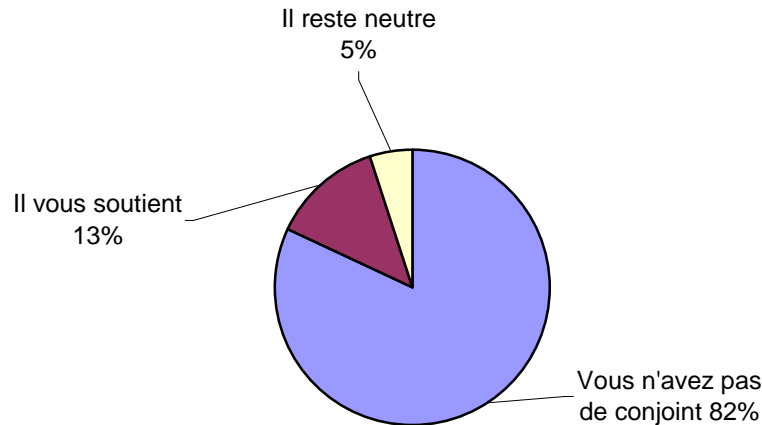
**Quelques précisions...**

« Les conjoints **restent généralement solidaires** dans l'exercice de l'autorité parentale : 51% des parents pensent que **le conjoint les soutient** lorsqu'ils exercent leur autorité même s'il n'est pas forcément d'accord, 31% affirment qu'il n'intervient pas et reste neutre. Seuls 5% ont le sentiment qu'il prend généralement le parti de l'enfant, et ce sont ceux qui rencontrent le plus de problème d'autorité. »

« Les parents et l'autorité parentale », Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001.

**Graphique 26 : L'attitude de votre conjoint dans l'exercice de l'autorité parentale ?**

Champs étudié : famille monoparentale, soit 27% des personnes de l'échantillon



Dans les familles monoparentales, la très grande majorité évoque l'absence du conjoint. Cependant, pour 18% d'entre elles, le conjoint est présent : il soutient dans 13% de ces familles, et dans 5% il reste neutre.

**On remarque ici que le caractère monoparental d'une famille ne traduit pas toujours l'absence du conjoint, car dans 13% des familles monoparentales, le père maintient un soutien dans l'éducation.**

L'absence de conjoint a plus été notée par les familles monoparentales vivant sous le seuil de pauvreté que des familles avec des revenus supérieurs au seuil de pauvreté, 91% contre 71%.

**2.2.4) Une différenciation de l'éducation selon le sexe de l'enfant pour le père**

Parmi les familles avec des enfants de sexe différent (dans 49% des familles), dans 85% des cas, les deux parents estiment ne pas avoir une attitude différente quand les enfants sont de sexe différent.

Les mères et les pères sont respectivement 34% et 39% à adopter une attitude différente selon le sexe des enfants.

Les pères adoptent donc plus une attitude différente selon le sexe de l'enfant que les mères. Les différenciations se constatent plus lorsque les enfants ont entre 15 et 18 ans (52%) qu'avec des enfants de 0-3 ans (21%).

Ce chapitre met en avant les rôles occupés par les deux parents dans l'éducation de l'enfant. Cependant, qu'en ait-il du rôle et de la place occupée par les intervenants extérieurs ?



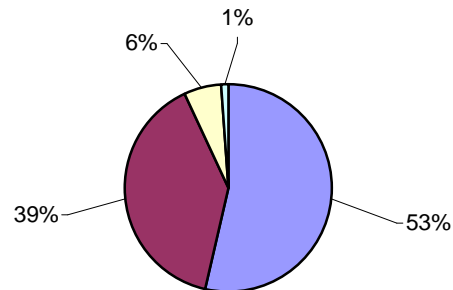
*La place des acteurs extérieurs  
dans l'éducation des enfants*





### **3-1) Une reconnaissance de l'aide fournie par les professionnels**

**Graphique 27 : Comment caractérisez-vous un parent qui cherche un conseil/une aide auprès d'intervenants extérieurs ?**



- Un parent qui reconnaît l'utilité d'un appui extérieur
- Un parent qui souhaite être accompagné
- Un parent qui n'est pas capable de gérer la situation lui-même
- Un parent qui fuit ses responsabilités

**Pour la majorité des parents, la démarche de solliciter une aide auprès d'intervenants extérieurs est caractérisée de positive. Il y a donc une reconnaissance de la part des parents en l'utilité des acteurs extérieurs en cas de besoin.**

Pour plus de la moitié des parents, le recours à une aide auprès d'intervenants extérieurs est le signe d'une reconnaissance par le parent de son besoin et pour 39% c'est le signe que le parent souhaite être accompagné.

Cependant 7% des parents ont une représentation négative de cette démarche : pour 6%, il s'agit d'un parent qui n'est pas capable de gérer la situation lui-même, et pour 1% un parent qui fuit ses responsabilités. La représentation d'une aide extérieure comme une fuite des responsabilités des parents est minime, elle correspond à 1% des répondants.

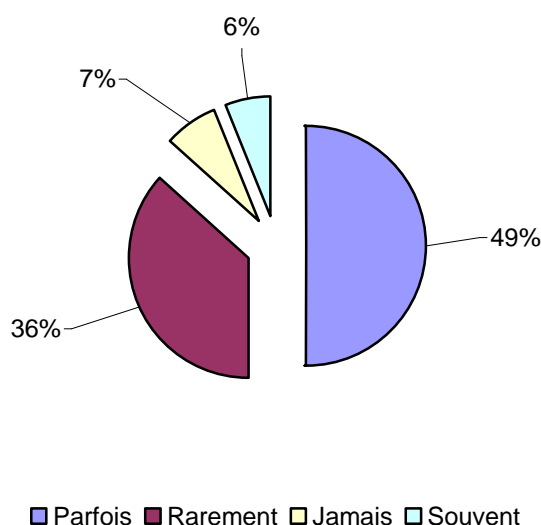
La représentation de la demande d'aide joue sur le type d'aide sollicitée. Les représentations positives sont les plus défendues par des personnes utilisant au moins leur médecin de famille (dans 32% des cas). Alors que les personnes qui ont une représentation négative d'un appui extérieur, dans 20% des cas il s'agit de personnes qui notent ne pas chercher d'aide auprès d'acteurs extérieurs.

### Quelques précisions...

« Les parents considèrent plus les problèmes familiaux comme devant être forcément réglés en famille et semblent considérer qu'il vaut mieux parfois demander une aide spécialisée » Enquête IPSOS/UNA Juin 2001.

## **3-2) La moitié des parents avec parfois des difficultés dans l'éducation de leurs enfants**

**Graphique 28 :**  
**La fréquence des difficultés rencontrées par les parents dans l'éducation des enfants**



**Les difficultés des familles dans le domaine de l'éducation des enfants se présentent de manière irrégulière. Des distinctions sont cependant à noter, car pour 6% des familles, ces difficultés sont régulières alors que pour 7% des familles, aucune difficulté n'est rencontrée. Pratiquement, la moitié des 49% rencontrent parfois des difficultés dans l'éducation de leurs enfants, 36% rarement, 7% jamais et 6% souvent.**

Les diverses situations familiales donnent à voir une distinction dans la fréquence des difficultés rencontrées. La régularité des difficultés rencontrées (item : 'souvent') a plus été soulignée dans les familles monoparentales que dans les familles constituées d'un couple, 11% contre 4%.

Cependant, les autres données se référant à l'âge des enfants, au nombre d'enfants, aux revenus ou à l'arrondissement ne montrent pas de distinctions entre les familles.

De plus, la fréquence des difficultés éprouvées pour faire face à l'éducation de l'enfant ne dépend pas de la difficulté à solliciter une aide par des intervenants extérieurs.

Il est à souligner ici que la notion de difficulté est vaste, elle ne peut être réduite à la sphère familiale, « *les difficultés que certains parents rencontrent au quotidien avec leurs enfants ou leurs adolescents proviennent de plusieurs sources, et notamment des représentations idéalisées des parents à l'égard de leurs enfants ; représentations du 'bon parent' véhiculées depuis plusieurs décennies par la presse et par la publicité ; représentations du 'parent idéal' auxquelles ces parents se réfèrent* ». <sup>18</sup>

**Quelques précisions...**

« Peu de familles semblent connaître de véritables relationnels. Près de 2/3 des familles ayant un enfant de plus de 11 ans n'ont aucune difficulté de ce type, le quart rencontre quelques difficultés et seulement 14% en sont plus sérieuses » Education : le partenariat entre les parents et les professionnels reste à définir », Consommation mode de vie, n°130 CREDOC, octobre 1998.

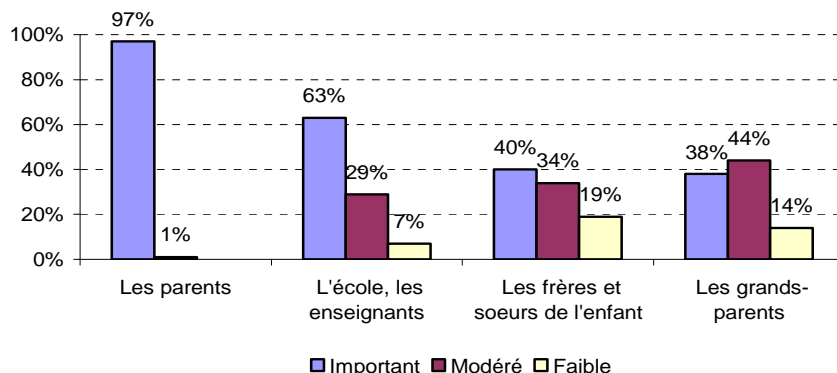
**3-3 Les parents et l'école, les deux acteurs les plus importants dans l'éducation des enfants**

Selon les parents, les trois premiers acteurs ayant un rôle **important** dans l'éducation des enfants sont les suivants : les parents, l'école et les frères et sœurs, respectivement pour 97%, 63% et 40% des parents.

La répartition par degré d'importance de ces personnes dans l'éducation des enfants est la suivante :

**Graphique 29: Pour chacun des intervenants suivants, quelle est selon vous l'importance de leur rôle dans l'éducation des enfants ?**

Les acteurs figurant comme les plus importants dans l'éducation des enfants sont :



<sup>18</sup> Actualité, Non violence 2006- « Les parents en question »

Au-delà des parents notés comme les acteurs les plus importants dans l'éducation des enfants, l'école tient le second rôle dans l'éducation de l'enfant, avant les frères et sœurs, et les grands-parents. Les parents portent une grande importance en l'école.

Cette importance donnée à l'école est ici indépendante de l'âge des enfants dans la famille, c'est-à-dire que quelque soit l'âge de l'enfant, l'école est toujours le second acteur le plus important. Quels éléments donnent à comprendre l'importance conférée à l'école par les parents ?

Les parents figurent à 97% un acteur important dans l'éducation de l'enfant. Le second acteur cité comme important est l'école (pour 63% des parents), puis les frères et sœurs (40%) et les grands-parents (38%).

Les acteurs avec une importance moindre dans l'éducation des enfants sont les animateurs d'associations sportives et culturelles, les copains, cousins/cousines de l'enfant, les autres membres de la famille et les travailleurs sociaux. Ils figurent comme importants pour 20%, 18%, 13% et 10% des parents.

#### **Quelques précisions....**

« Les deux tiers des parents estiment que les professionnels ont une influence sur l'éducation de l'enfant, mais cette influence ne se traduit pas nécessairement en termes de partenariat ».

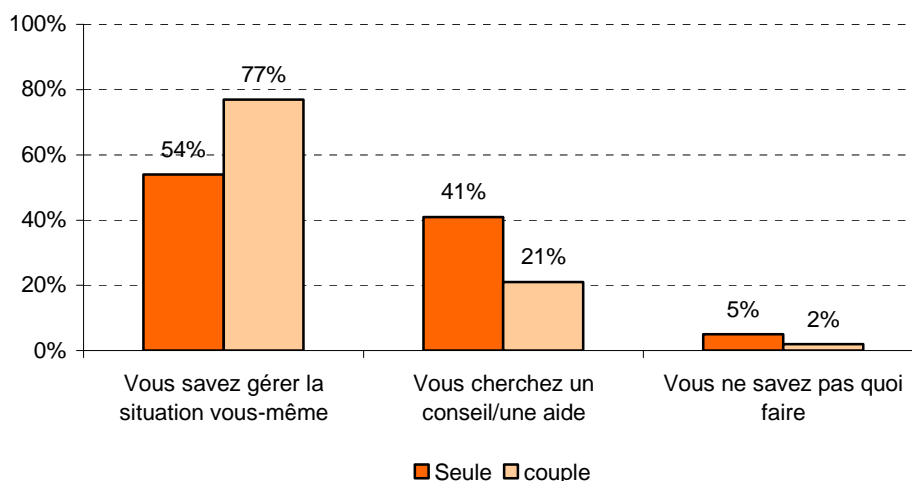
*Credoc, Consommation et mode de vie, éducation : le partenariat entre les parents et les professionnels reste à définir. N°130- 1998.*

« Les parents sont partagés sur la place laissée aux professionnels dans l'éducation de l'enfant : 55% pensent que c'est aussi l'affaire de ces derniers. Lorsque les parents accordent un rôle aux professionnels, ils font généralement référence aux seuls enseignants ».

*Credoc, Consommation et mode de vie, éducation : le partenariat entre les parents et les professionnels reste à définir. N°130- 1998.*

### **3-4) Une gestion des difficultés plus maîtrisée au sein de la famille par les couples**

**Graphique 30 : Comportement des familles en cas de difficulté dans l'éducation des enfants :**



La gestion des difficultés s'appréhende différemment selon les différentes situations familiales. Les couples gèrent mieux les difficultés au sein de la famille (77%) que les familles monoparentales (54%). Les familles monoparentales ont plus tendance à recourir à une aide extérieure (41%) que les couples (21%). Dans une moindre mesure, les familles monoparentales sont davantage « perdues » que les couples, 5% contre 2%.

Il y a un besoin davantage exprimé par les familles monoparentales que par les couples d'un appui extérieur. Les couples tentent de régler la situation au sein du couple, les ressources peuvent être présentes au sein des deux parents.

Alors que les familles monoparentales - familles composées d'un seul des parents – extériorisent leurs difficultés pour trouver les ressources nécessaires pour régler des situations internes à la famille.

D'une manière générale, en situation, pratiquement les trois quarts des parents (71%) savent eux-mêmes gérer les difficultés d'éducation, 27% des parents sollicitent une aide et 3% ne savent pas quoi faire.

La gestion des difficultés diffère selon le type de difficultés rencontrées. Les deux sujets de conflits, **le temps passé devant la télévision, console ainsi que le mode de communication avec les autres**, sont plus gérés par une aide extérieure que par la famille elle-même. Ce résultat montre que ces conflits posent de réelles difficultés pour les familles. La famille devient insuffisante pour régler ces conflits.

La situation familiale et le type de conflits rencontrés sont les deux seuls éléments de distinction dans la gestion des difficultés rencontrées par les parents.

#### **Quelques précisions...**

« La quasi-totalité des parents affirme avoir globalement su jusqu'à présent faire facilement face aux problèmes de leurs enfants (95% dont 27% très facilement) » « Les relations parents-enfants au quotidien », Enquête IPSOS pour la D.I.F, janvier 2007.

« Et si demain l'enfant était confronté à un problème important ? Là, les choses changent ? (...) Il est particulièrement intéressant de remarquer qu'aujourd'hui dans chacun des cas, au moins 3 parents sur 10 affirment que d'une façon ou d'une autre, ils ne sauraient pas gérer la situation eux-mêmes et qu'ils iraient chercher une aide extérieure » Ipsos. *Les relations parents enfants janvier 2007.*

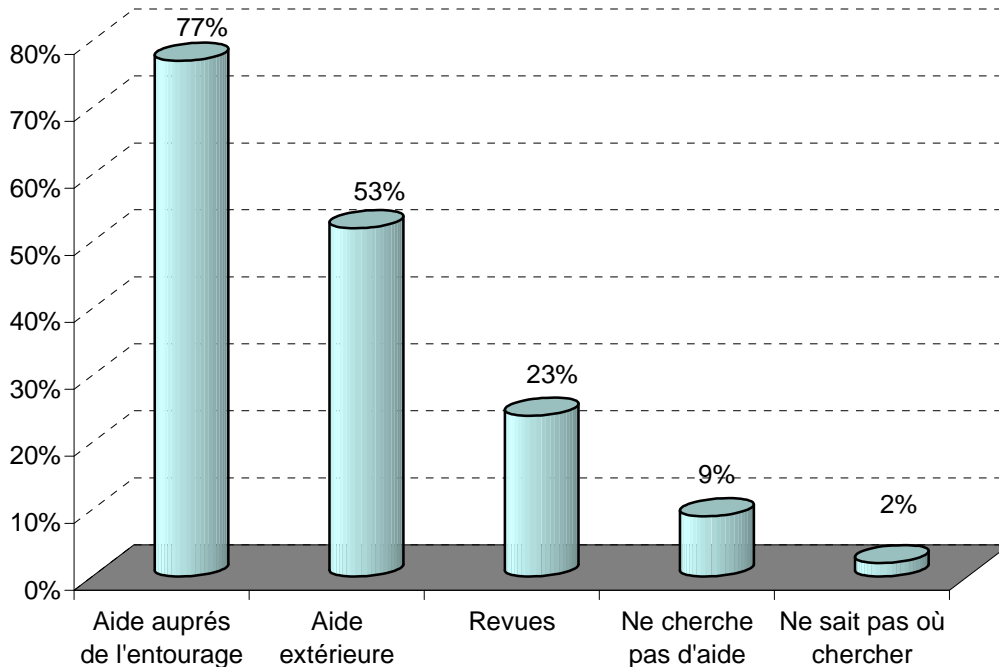
### **3-5) L'aide auprès de son entourage, l'aide privilégiée par les parents**

Pour une lecture plus synthétique des réponses, le type d'aide auquel les parents font appel a été travaillé avec les variables de réponses suivantes, aide informelle, aide formelle.

Ces intitulés font référence aux types d'aides suivantes - pour le premier, aide informelle – les parents, les frères et sœurs, les amis et connaissances.

Les seconds acteurs se recoupent sous l'intitulé aide formelle. Il s'agit du médecin de famille, professeur/enseignant, psychologue et le centre de Protection Maternelle Infantile (PMI).

**Graphique 31 : A quel type d'aide avez-vous recours ?**  
**(Plusieurs réponses possibles)**



**Les parents privilégient l'aide informelle aux autres types d'aide. Les difficultés rencontrées sont plus partagées au sein de l'entourage (famille et amis) qu'avec des professionnels. Une proximité dans le domaine de l'éducation des enfants est donc établie avec des personnes proches, un partage d'expériences peut s'effectuer. Les revues sont une source d'informations pour 23% des familles.**

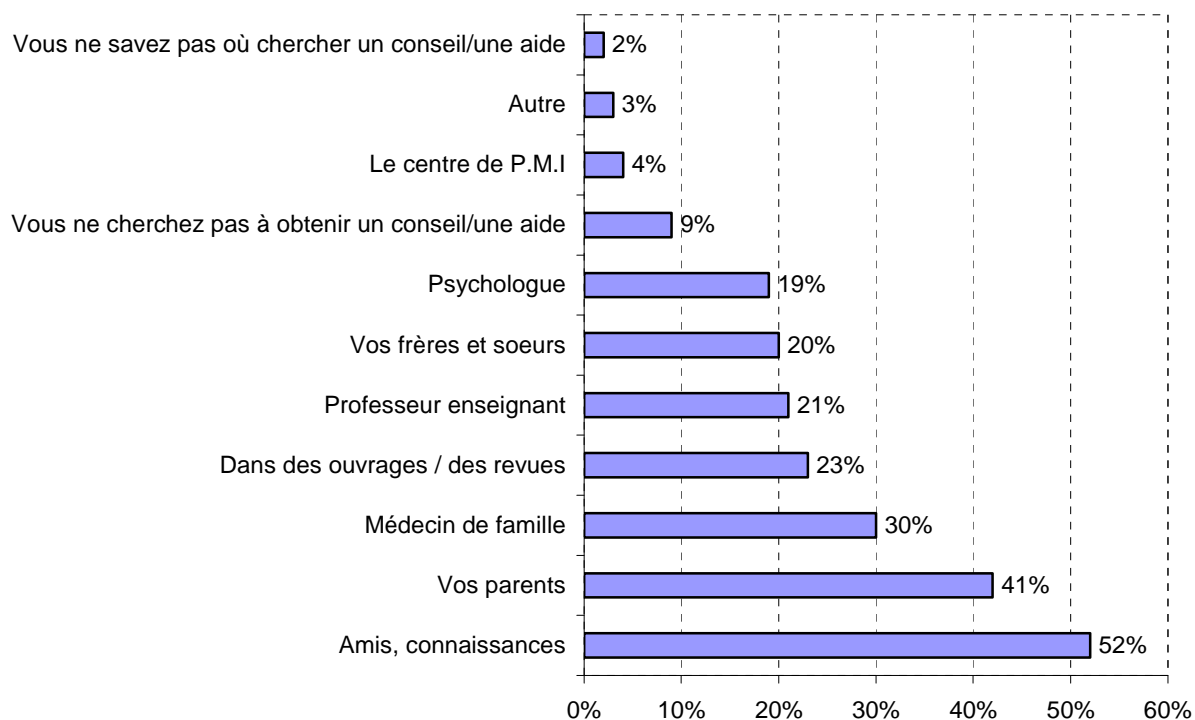
77% des parents recourent au moins à une personne de son entourage pour demander de l'aide, 53% à une aide extérieure, 23% dans les revues, 9% ne cherchent pas d'aide, et 2% ne savent pas où chercher de l'aide.

Ces différentes sources d'aide sont sollicitées différemment en fonction du type de difficultés rencontrées. Les conflits concernant la participation aux tâches domestiques sont plutôt partagés auprès des amis, alors que les difficultés concernant l'école se règlent auprès des enseignants. **L'entourage est sollicité pour des difficultés relatives au quotidien de la famille, alors que les intervenants extérieurs viennent en appui aux familles concernant des domaines précis, tels que l'école.**

Ces types d'aide ne varient pas en fonction de la situation familiale, du revenu ou du nombre d'enfants.

**Graphique 32 : Auprès de qui cherchez-vous un conseil/une aide concernant l'éducation de vos enfants ?**

**(Plusieurs réponses possibles)**



**Comme noté précédemment, la famille et l'entourage sont les personnes les plus sollicités ; 52% des parents ont noté solliciter les amis et les connaissances et 41% leurs parents en cas de besoin d'aide. Ce qui correspond à des personnes avec lesquelles une relation de confiance est établie, mais aussi parce que la référence à des modèles éducatifs est partagée. La préservation des questions éducatives dans un cadre restreint, proche de la famille, est confortée par la place donnée au médecin de famille (sollicité par 30% des familles). Il est la première personne extérieure à être sollicitée par les parents compte tenu de la relation de confiance instaurée avec lui. De plus, ce membre extérieur à la famille s'inscrit dans une certaine continuité, quant à sa connaissance de l'histoire familiale.**

Le type d'aide sollicitée se distingue en fonction de la fréquence des difficultés rencontrées par les parents. Lorsqu'il y a souvent ou parfois des difficultés, le psychologue est plus sollicité que lorsque la famille rencontre peu de problèmes, 26% contre 11%. Ce constat est le même concernant la demande d'aide auprès des enseignants. Les grands-parents



sont au contraire plus sollicités quand les difficultés sont rares que lorsqu'elles sont régulières, 52% contre 34%. La demande d'aide auprès du médecin reste inchangée selon la fréquence des difficultés d'éducation.

**Les personnes extérieures, ici le psychologue et les enseignants, sont plus utilisées par les parents lorsqu'il y a présence de problèmes récurrents dans la famille que lorsque les difficultés sont rares. Le recours à des personnes extérieures à la famille assure aux parents, dans ce cas, un suivi, un professionnalisme, mais aussi une confidentialité des problèmes. La prégnance des difficultés au sein de la famille tente d'être réglée par le professionnel. L'entourage soit ne suffit plus, soit ne peut être impliqué à l'objet de la difficulté, sujets pouvant être considérés 'confidentiels' aux yeux des parents.**

Le service PMI est fréquenté par 4% de l'ensemble des répondants, ce qui correspond en effectif à 19 parents de l'échantillon avec au moins un enfant de moins de 6 ans.

Au-delà de la fréquence des difficultés, comme élément de compréhension du type d'aide sollicitée, les variables afférentes à la famille (les revenus, la situation familiale, le nombre d'enfants ou l'âge des enfants) ne montrent pas de distinctions entre les familles dans l'aide sollicitée.

### **3-6) Eléments d'explication quant au recours à l'aide informelle (réseau familial ; amical)**

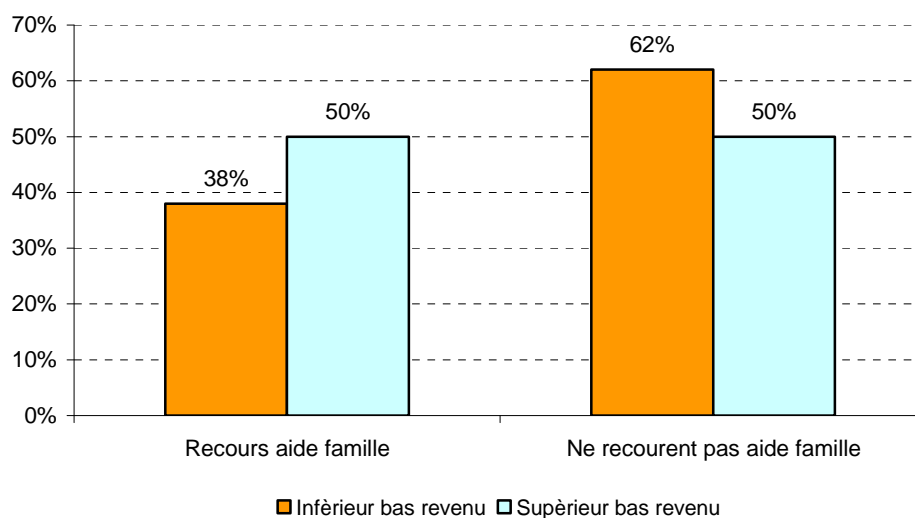
#### **3-6-1) Les membres de la famille, une importance dans l'éducation de l'enfant**

Comme noté en début de cette partie, les grands-parents et les frères et sœurs font partie des acteurs les plus importants dans l'éducation des enfants. 48% des parents se réfèrent soit au moins à leurs parents, soit à leurs frères et sœurs. La famille intervient davantage quand l'enfant a entre 0-3 ans que lorsque l'enfant a 15-18 ans.

**Les questions éducatives quand l'enfant est en bas âge peuvent davantage être partagées avec les membres de sa famille que lorsque l'enfant est adolescent. A l'adolescence, les difficultés peuvent être plus délicates, plus confidentielles et suscitent au contraire le recours à une aide auprès de professionnels.**

Cependant, le recours d'une aide auprès des membres de sa famille ne s'effectue pas pour l'ensemble des familles, 52% des parents ne s'adressent ni à leurs frères et sœurs ni à leurs parents en cas de besoin d'aide. Le niveau de vie a une influence dans la sollicitation ou non des membres de sa famille.

**Graphique 33 : Influence du niveau de vie dans l'appui de la famille (grands-parents ou frères et sœurs) en cas de besoin d'aide (dans le domaine de l'éducation des enfants) :**



**Les familles avec un revenu supérieur au seuil de pauvreté sollicitent plus la famille que les parents avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté, 50% contre 38%. Inversement, les familles qui ne recourent pas à leurs familles sont plus souvent des familles avec un niveau de vie inférieur au seuil de bas revenus.**

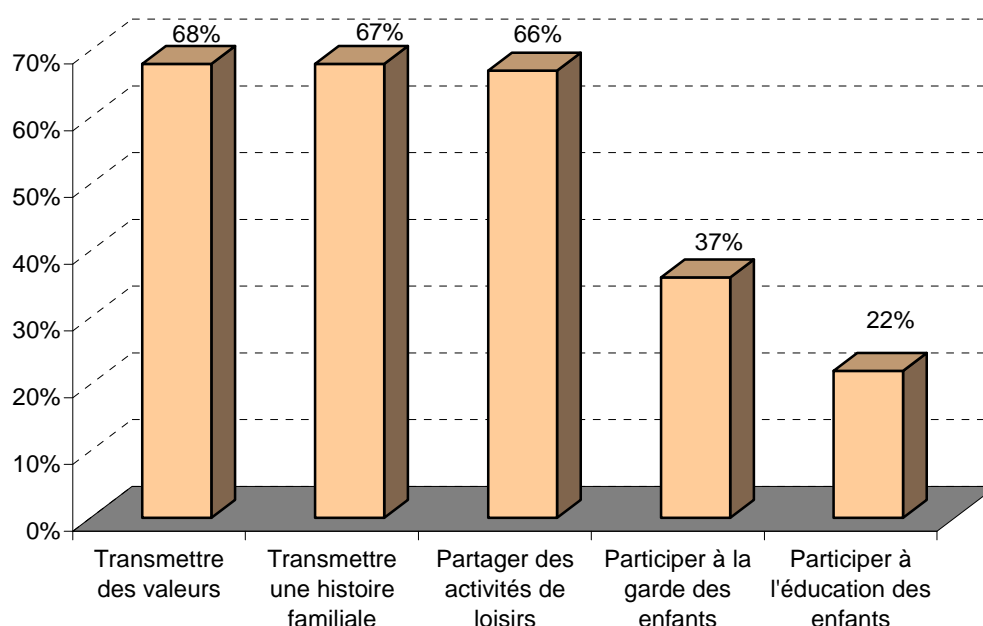
**Les solidarités entre générations sont donc plus ou moins présentes en fonction des niveaux de vie des familles.** La citation suivante explicite ce qu'il se joue au sein des familles : « La disponibilité sans faille des grands-parents en direction des petits-enfants, le bénéfice de leur vitalité, de leur disponibilité ou encore de leur fortune dont ils font profiter leurs descendants (.. .) Ces ressources ou capitaux ont comme conséquence d'ouvrir ou, au contraire, de restreindre les horizons des individus, selon donc qu'ils grandissent dans un environnement familial socialement et économiquement favorable ou au contraire dans un espace familial plus indigent pour ne pas dire contraignant. (...) On doit avoir à l'esprit que la famille reste l'instance où naissent et se développent les inégalités les plus marquantes et définitives, ce qui montre l'importance des enjeux de socialisation attendus des institutions dites secondaires comme l'école, dont jusqu'à présent rien n'a vraiment été prouvé quant à sa capacité à corriger efficacement les handicaps d'origine ». <sup>19</sup>

<sup>19</sup> Informations Sociales 2005- RELATIONS ENTRE GENERATIONS ET INEGALITES SOCIALES  
La société multi générationnelle en question—N°125

De plus, comme noté précédemment, la demande d'aide à la famille se fait davantage lorsque les parents éprouvent peu de difficultés face à l'éducation des enfants. 40% des parents qui connaissent une aide de la part de leurs parents ou de leurs frères et sœurs, ont peu de difficultés. L'analyse des résultats ne montre pas de lien significatif entre les sujets de conflits dans la famille et les acteurs sollicités.

Suite aux différences notées dans les solidarités familiales entre les familles, quelles places occupent les grands-parents ?

**Graphique 34 : Selon vous, quels sont les rôles et fonctions des grands-parents ?**  
**(Plusieurs réponses possibles)**



Comme notés précédemment, 38% à 44% confèrent aux grands-parents une place importante, voire modérée dans l'éducation de l'enfant.

**Les rôles des grands-parents les plus notés par les parents renvoient à des dimensions symboliques telles que transmettre des valeurs (68%) et transmettre une histoire familiale (67%).**

La transmission de valeurs correspond ici à la transmission d'un patrimoine culturel, c'est-à-dire « une histoire, une terre, une famille, c'est-à-dire un nom, voilà qui détermine une culture d'appartenance (...). Ce patrimoine culturel détermine pour chacun d'entre nous des modèles de pensée qui donnent forme à notre manière de comprendre le monde, à

notre manière de lui reconnaître ou de lui conférer du sens, à notre manière de trouver du sens à notre vie »<sup>20</sup>.

**Le second rôle donné aux grands-parents se réfère à une dimension pratique, c'est-à-dire partager des activités de loisirs (66%), participer à la garde de l'enfant (37%). Ce qui montre que les grands-parents sont peu identifiés à une fonction de garde de l'enfant, mais plus comme un relais dans la transmission des valeurs familiales.**

#### **Quelques précisions...**

« Le rôle de grands-parents « ne se limite pas à l'aide effective qu'ils apportent dans le cadre des pratiques de solidarité familiale. Ils sont bien plus que cela bien qu'ils apparaissent comme des éducateurs sans responsabilités (...) les grands-parents seraient des « tiers indulgents » qui n'ont pas de fonctions d'autorité directe ». Dossiers études Etre grands parents aujourd'hui, n°72 2005.

« Le processus de transmission entre les générations ne comprend pas seulement des biens matériels (héritages, échanges quotidiens, soutiens financiers) mais aussi des savoir-faire, des savoir-être, des valeurs, des connaissances et une mémoire familiale ». Dossiers études Etre grands parents aujourd'hui, n°72 2005.

### **3-6-2) Des échanges réguliers avec les autres parents d'enfants**

Un autre type d'aide a souhaité être mesuré en terme d'éducation : les échanges avec les autres parents. La mesure utilisée est la fréquence.

**Que ce soit en termes de sujets de discussion autour de l'éducation des enfants ou en termes de difficultés abordées, la moitié des parents note que ces échanges sont réguliers (« assez souvent »).** Les discussions établies entre les parents concernent le plus souvent des parents qui sont souvent confrontés à des difficultés d'éducation (dans 47% des cas) que des parents peu confrontés à des difficultés d'éducation (dans 28% des cas). **Les autres parents apparaissent donc comme un appui important pour les parents avec des difficultés dans le domaine de l'éducation des enfants. Face à la régularité des difficultés, les autres parents sont utilisés comme une source d'informations, un appui.**

Un autre point est à souligner, les discussions avec les autres parents sont marqueurs d'un manque de connaissances en terme d'éducation pour leurs enfants : 90% des parents qui ont des discussions de façon régulière avec les autres parents, éprouvent en même temps un manque de connaissances dans ce domaine. Alors que les parents établissant rarement de discussions avec les autres parents sont 10% à manquer de connaissances.

---

<sup>20</sup> Billé.M : « A quoi servent les grands parents ? » Revue Dialogue n°158.2002

**Les parents des autres enfants apparaissent comme une aide réelle dans les difficultés que peuvent éprouver les parents dans leurs pratiques éducatives. Les échanges d'expériences permettent aux parents de se confronter aux expériences des autres, qui vivent aussi leur expérience de parent.**

L'âge des enfants, la situation familiale ou le nombre d'enfants ne modifie pas de manière importante la fréquence des discussions entre les parents.

**Quelques précisions....**

- ✓ « Devenir parent s'apprend par essais, erreurs et au contact des autres. D'abord en s'appuyant sur la chaîne de transmission qui se fait de génération en génération, ensuite en confrontant ses pratiques avec d'autres personnes, et notamment d'autres parents qui ont l'humilité de parler de leur vécu quotidien avec leurs enfants et qui sont en recherche d'échanges avec d'autres pour se conforter mutuellement » Actualité Non violence. La parentalité en question 2006.

### **3.7) Eléments d'explication quant au recours à l'aide formelle (aide structurée)**

#### **3-7-1) Le médecin de famille, le premier interlocuteur extérieur**

Un zoom sur l'aide sollicitée auprès d'intervenants extérieurs - médecin de famille, professeur, enseignants, psychologue, centre PMI - positionne la figure du médecin de famille comme le premier interlocuteur des parents (parmi l'ensemble des intervenants extérieurs) ; 30% des parents sollicitent au moins le médecin de famille. **Le médecin de famille, au-delà des questions relatives à la santé, est aussi une personne référente pour les parents concernant des questions d'éducation.**

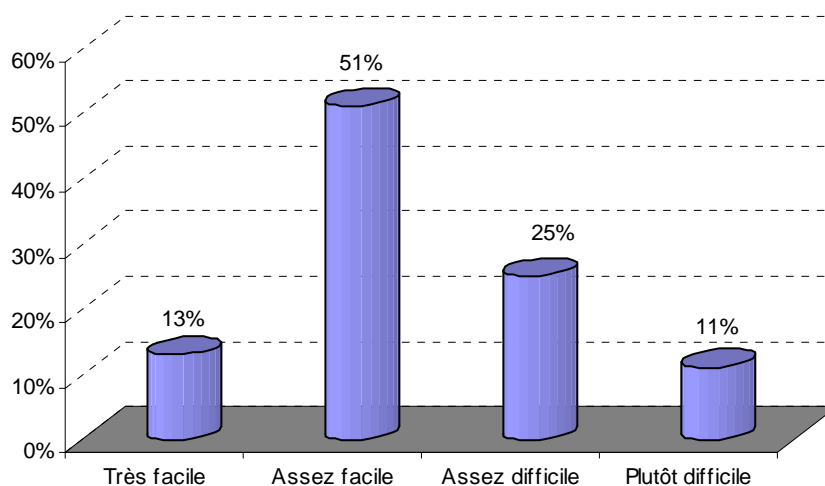
De plus, le médecin de famille se place comme la troisième aide sollicitée par les parents après les amis et les grands-parents de l'enfant.

Les professeurs et les enseignants ont été cités comme aide par les parents sur des questions relatives aux temps consacrés aux devoirs dans la famille et aux résultats scolaires.

**Ces différents acteurs sont sollicités différemment par les parents et ce, en fonction du niveau de difficultés rencontrées par les parents. Le psychologue est sollicité par des parents qui sont souvent confrontés à des difficultés d'éducation avec leurs enfants. Le caractère régulier des difficultés tend les parents à faire appel à cet intervenant extérieur. Ceci marque la recherche d'un suivi et d'un professionnalisme pour régler des lourdes difficultés dans l'éducation des enfants.**

### 3-7-2) Le recours auprès d'intervenants extérieurs vécu comme facilement mobilisable

**Graphique 35 : Niveau de difficultés des parents pour solliciter un conseil/une aide auprès d'intervenants extérieurs ?**



**D'un point de vue général, la très grande majorité des parents (64%) estiment ne pas avoir rencontré de difficultés pour solliciter une aide auprès d'intervenants extérieurs. Il est à noter que 36% des parents ont, au contraire, des difficultés dans la sollicitation d'une aide auprès d'intervenants extérieurs.**

Le poids des représentations est ici un élément révélateur des difficultés rencontrées. La représentation de la demande d'aide, comme étant un parent incapable de gérer la situation, correspond davantage à des parents rencontrant des difficultés.

Les parents, qui notent ne pas avoir de difficultés, ont dans 25% sollicité au moins un professeur et dans 44% des cas au moins un psychologue.

Cependant, les difficultés rencontrées par les parents ne peuvent s'expliquer par rapport aux types d'intervenants sollicités. Aucun intervenant extérieur sollicité par les parents, n'est marqueur de difficultés par rapport aux autres.

Le degré de difficultés pour solliciter des personnes extérieures ne varie pas en fonction des variables suivantes : revenu, situation familiale, l'arrondissement et fréquence des difficultés.



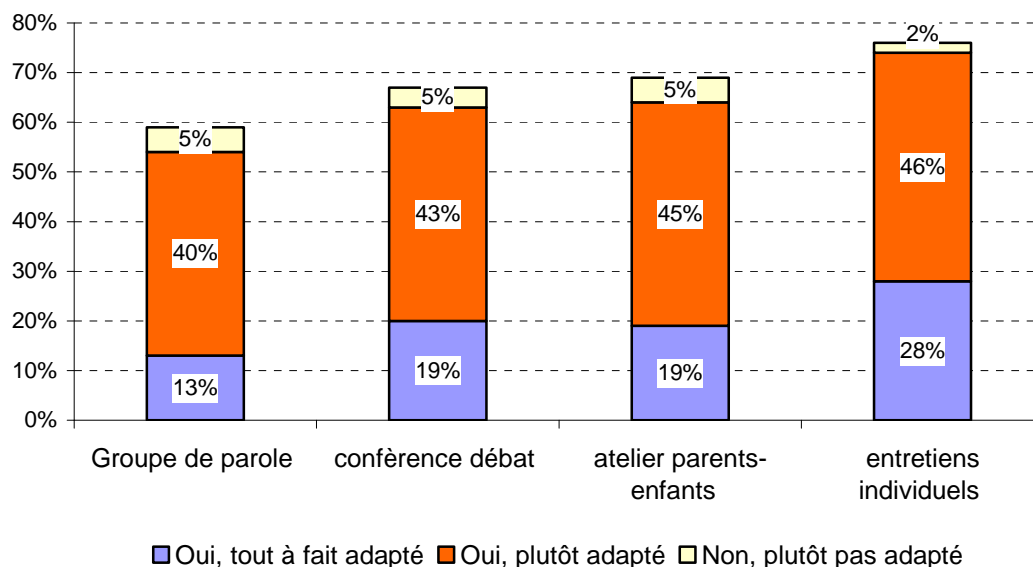
*Les actions de soutien à la  
parentalité*



## 4-1) Malgré une faible connaissance des activités de soutien à la parentalité, les actions sont ressenties comme adaptées

**Graphique 36: les différentes actions de soutien à la parentalité vous paraissent-elles adaptées ?**

Nb : Les totaux ne correspondent pas à 100% car à cette question les non-réponses sont importantes, elles représentent 40% des personnes de l'échantillon concernant les groupes de parole, 32% pour les conférences/débats, 29% pour les ateliers parents/enfants et 22% pour les entretiens individuels.



Il est ici à noter que seuls 11% des parents disent connaître des actions de soutien à la parentalité. Parmi les actions citées, les plus citées sont les suivantes : REAAP (65%), PMI (16%), les services judiciaires (6%) et dans une moindre mesure, les structures telles que les chantiers d'insertion, les maisons vertes, les Forum net...

Il est à noter que le REAAP est peu connu, peu cité en tant que tel, mais il est avant tout repéré à travers ses actions.

Au-delà d'une très faible connaissance des actions de soutien à la parentalité par les parents, les différentes actions de soutien à la parentalité ont été notées comme adaptées : 40% pour les groupes de paroles, 43% pour les conférence/débat, 45% pour les ateliers parents/enfants, et 46% pour les entretiens individuels. **D'une manière générale, ces actions sont plus perçues comme adaptées aux situations que non adaptées. Il apparaît donc une cohérence entre ces actions et les besoins attendus par les parents.**



Il est à noter aussi une satisfaction plus marquée pour les personnes ayant connaissance de ces actions. La connaissance ou la participation à ces actions renforce la satisfaction de ces parents quant aux actions de soutien à la parentalité. Le nombre important de non-réponse se justifie ici par un faible effectif de personnes ayant connaissance de ces actions (les non-réponses concernent dans 95% des cas des personnes ne connaissant pas ces actions).

Les parents connaissant les actions de soutien à la parentalité ont le plus souvent noté les groupes de parole et les entretiens individuels comme adaptés. Alors que les personnes ne connaissant pas ces actions ont été à hauteur de 90% à être sans opinion.

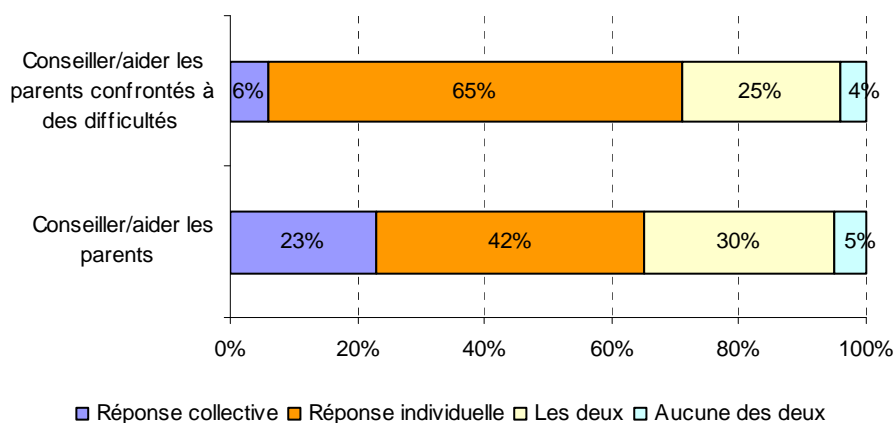
#### Quelques précisions...

« Ils (les parents) se montrent dubitatifs vis-à-vis des structures d'aides et de médiation (28%). Cette méfiance s'explique très clairement par une certaine méconnaissance de ce que sont réellement ces structures » - UNAF « *Les parents et l'autorité parentale* », Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001.

« Le REAAP de la Sarthe est relativement mal connu des familles. Moins de 10% des familles connaissent ce réseau » CAF Sarthe 2008.

## **4-2) La réponse individuelle, la réponse la plus plébiscitée pour l'aide dans l'éducation des enfants**

**Graphique 37 : Quel est le type de réponse le plus efficace en cas de besoin d'aide ?**



La réponse individuelle figure comme la réponse la plus efficace pour les parents, à la fois dans une situation d'une demande d'aide ou de conseil sur des questions d'éducation (42%), et à la fois pour résoudre des difficultés (65%). Le rapport parent/intervenant, apparaît donc comme important dans la résolution des difficultés. L'échange privé, le rapport « face à face » correspond à un temps pour les parents de pouvoir s'exprimer, et d'être entendus afin d'avoir une aide concernant leurs difficultés.

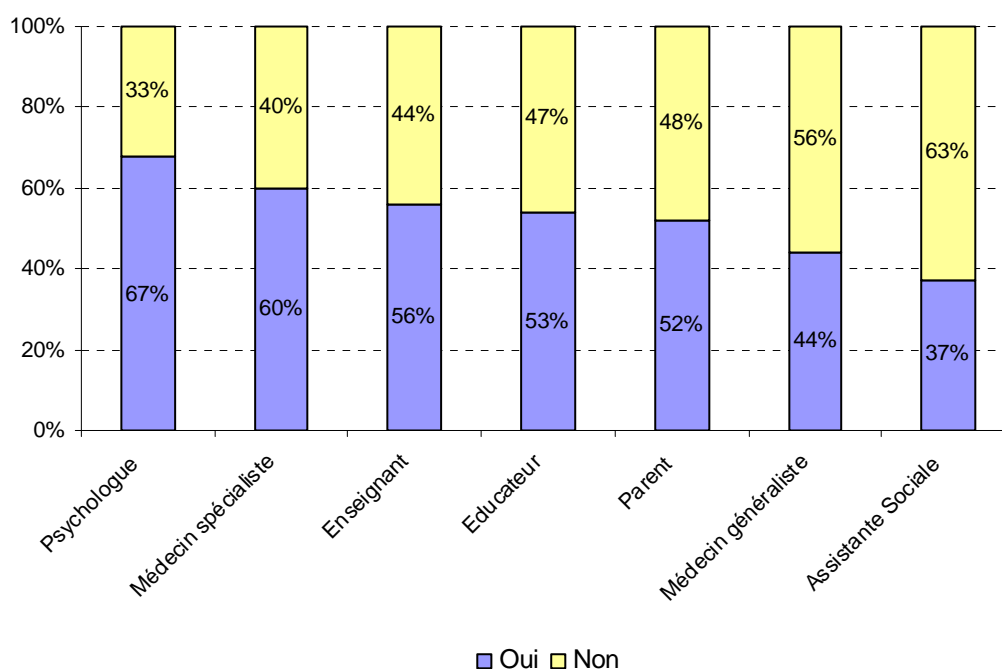
La réponse collective apparaît plus efficace pour conseiller que pour résoudre des difficultés, 23% contre 6%. Malgré ces distinctions dans le type de réponse efficace en fonction du besoin, 25% à 30% des personnes ont noté que ces deux types de réponses sont efficaces pour les deux situations, conseiller et résoudre des difficultés.

### **4-3) L'école, le lieu de prédilection pour les actions de soutien à parentalité**

L'école apparaît comme le lieu le plus plébiscité par les parents pour participer à des actions de soutien à la parentalité (pour 69% des parents). L'école est donc perçue comme le lieu répondant au mieux à ce type d'actions.

Les autres lieux, tels que les associations, l'espace culturel, le centre social, etc ont majoritairement suscité des réponses négatives dans leur participation à des actions parentales.

**Graphique 38 : quel est l'animateur qui vous inciterait à participer aux actions de soutien à la parentalité ?**



Le psychologue et le médecin sont les acteurs privilégiés pour animer des actions de soutien à la parentalité, pour 60% et 67% des parents **Il s'agit donc du psychologue professionnel se concentrant à la fois sur l'individu et à la fois sur les rapports entretenus entre parents enfants, qui est perçu le plus à même d'animer ces actions de soutien à la parentalité.**

A l'inverse, l'assistante sociale et le médecin généraliste sont des intervenants qui n'inciteraient pas à la participation des parents dans les actions de soutien à la parentalité, pour 63% et 56% des parents.

**Quelques précisions...**

« Les parents ne considèrent plus les problèmes familiaux comme devant être forcément réglés en familles et semblent considérer qu'il vaut parfois mieux demander une aide spécialisée. En cas de conflit d'autorité, ce n'est pas vers l'entourage (grands-parents : 46%, amis : 47%) qu'ils se tourneraient en premier mais **vers des professionnels comme un professeur ou un éducateur (56%), un psychologue (56%), un médecin de famille (61%)**. Mais, ils se montrent **plus dubitatifs vis-à-vis des structures d'aides et de médiation (28%)**. » « *Les parents et l'autorité parentale* », Enquête IPSOS / UNAF, Juin 2001.

# Synthèse



Cette étude a permis d'identifier, de saisir ce qu'il se jouait au sein des familles entre les parents et les enfants de moins de 18 ans, et de situer la place des personnes extérieures dans l'éducation de l'enfant.

La fonction de parent diffère selon le rôle des parents, père et mère. Cette enquête « Etre parents, aujourd'hui, en Savoie » montre comment les rôles entre les parents sont repartis.

En premier lieu, l'étude montre que les rapports entre enfants et parents reposent majoritairement sur la communication, le dialogue :

- Relation sous le signe du dialogue et de l'écoute (noté par au moins un des parents dans 82% des familles),
- Des discussions qui précèdent les décisions (dans 62% des familles).

L'enfant a une place à part entière au sein de la famille, « *l'heure est désormais au dialogue, à l'explication, au conseil et même à la négociation* »<sup>21</sup>.

Cependant, au-delà de cette première lecture, des différences, des distinctions se profilent dans les familles concernant les relations avec l'enfant et la représentation du rôle de parent.

1 - La relation entre parent et enfant caractérisée sous le signe de l'écoute et du dialogue a davantage été notée par les mères (78%) que par les pères (65%). Ces résultats se confirment par des moments de dialogue plus présents chez les mères dans la relation avec l'enfant. Les pères, eux, sont deux fois plus nombreux à définir la relation sous un rapport d'autorité (25% des pères contre 12% des mères).

---

<sup>21</sup> Enquête IPSOS/UNAF, « Les parents et l'autorité parentale » juin 2001

**En situation, les mères sont plus dans un rapport de proximité avec les enfants que les pères.** Elles paraissent plus disponibles que les pères le matin avant l'école et le soir après l'école (30 points de plus). Lorsque les prises de décisions sont effectuées par un seul des parents, il s'agit le plus souvent des mères (par 30% des mères contre 3% des pères).

A l'adolescence (11 à 18 ans), des distinctions dans la relation avec les parents ont été notées. Cette tranche d'âge est la plus caractérisée de conflictuelle ; les activités en famille ainsi que le suivi des devoirs sont moins réguliers ; les décisions des parents relèvent plus du conseil que de l'injonction. L'influence de l'âge des enfants dans les relations va de pair avec la construction de l'enfant à ces différentes tranches d'âge. **Ces différences notées dans les relations entre les parents et les enfants s'établissent en fonction du rôle des parents et en fonction de l'âge de l'enfant.**

Les différenciations des relations avec les enfants entre les parents se comprennent, en partie, aux rôles attribués aux parents.

**2 - Les parents définissent leur rôle de parents différemment. Les mères se caractérisent davantage dans une logique d'affection** que les pères (14 points de plus). Alors que **les pères sont plus dans un souci de construction de l'identité de l'enfant** (faire preuve d'autorité (14 points de plus que les mères), responsabiliser l'enfant (7 points de plus)).

Ces distinctions dans la définition du rôle de parent ne sont pas neutres, elles correspondent aussi à une représentation attendue de ce rôle. L'étude souligne l'influence des représentations : les mères se disent plus sévères que les pères ('plutôt sévère' noté par 39% des mères contre 35% des pères), alors que les pères se définissent plus que les mères comme faire preuve d'autorité. Ce résultat interroge : peut-on comprendre la sévérité des mères à partir de la représentation de leur rôle, basée sur une logique de proximité et d'affection ?

Au-delà des parents dans l'éducation des enfants, d'autres acteurs ont une place importante dans l'éducation de l'enfant.

L'école figure comme l'acteur le plus important dans l'éducation de l'enfant après les parents, **ce qui note une forte attente des parents à l'égard de l'école.**

Concernant l'aide, l'entourage est la première source d'aide (pour 77% des familles). L'échange d'expériences et des difficultés s'établit donc pour la très grande majorité des familles au sein du cercle privé.

La personne extérieure à la famille la plus sollicitée est le médecin de famille, et ce quelque soit le niveau de difficultés et l'âge de l'enfant.

Le recours aux différents types d'aide s'explique en fonction du niveau des difficultés rencontrées par les parents. **Une importance des difficultés dans le domaine de l'éducation donne plus lieu à un recours à l'aide formelle** : les enseignants et le psychologue. Les membres de la famille sont sollicités quand les problèmes sont peu importants, moins lourds. Selon les problématiques des familles, le cercle privé soit ne suffit plus, soit ne peut être mobilisé de part la nature du problème.

A ce type d'aide mobilisée, davantage tournée vers l'entourage, il a été noté une très faible connaissance des actions de soutien à la parentalité (11% des familles). Cependant, le sentiment des familles dans ces actions est positif, notamment pour les entretiens individuels. Ces derniers apparaissent comme les activités les plus efficaces pour les parents, en situation de demande de conseil ou pour résoudre des difficultés.

L'étude vient ainsi enrichir une perception plus fine des relations entre parents et enfants, et ce qui se cache derrière le concept de la Parentalité, sans pour autant en figer les représentations.

# Caractéristiques de l'échantillon des familles interrogées



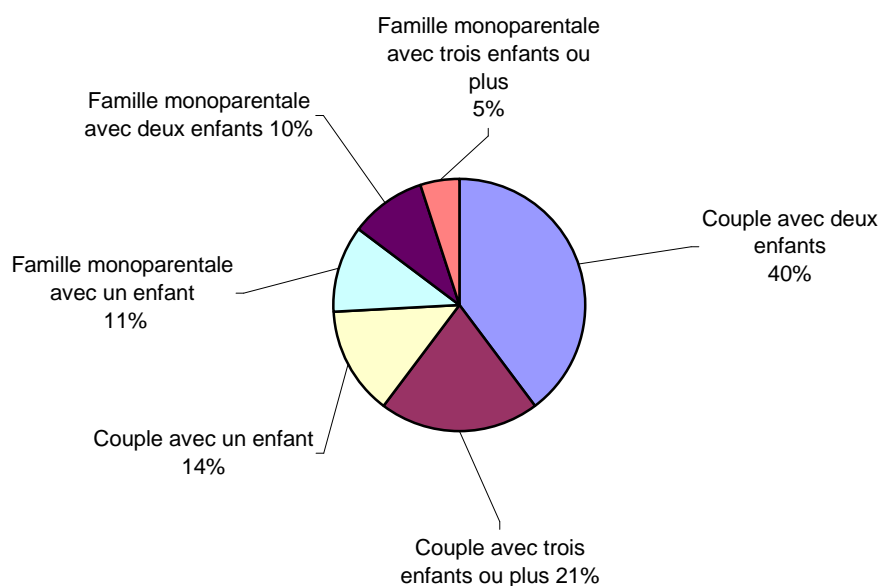
## ✦ Situation familiale

Sur l'échantillon des 485 familles d'enfants de moins de 18 ans, 73% vivent en couple et 27% vivent seul(e)s.

Dans notre échantillon, les personnes élevant seules leur enfant ont la répartition suivante : 6% d'hommes et 94% de femmes.

Les mères vivant seules sont 20% à occuper un emploi, alors que les mères en couple sont 52% à travailler. Concernant les mères seules, leur situation d'emploi est dépendante de l'âge des enfants. Les mères seules avec un enfant de 0-3 ans sont moins en emploi que les mères seules avec des enfants de 3-6 ans (9% contre 59%).

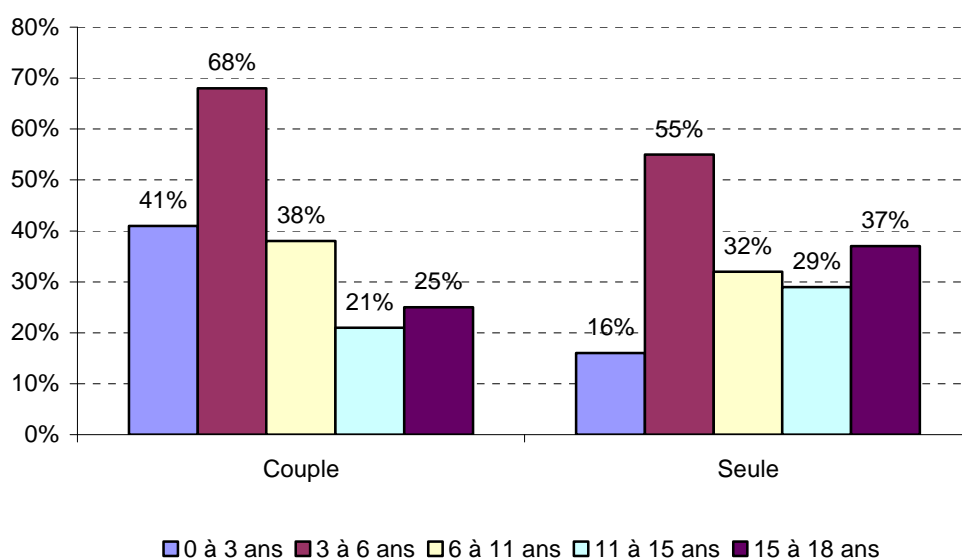
### Graphique : Quelle est votre situation familiale ?



Les familles ont majoritairement deux enfants (47%). 27% ont un seul enfant et 26% ont trois enfants et plus.

Les parents qui vivent seuls sont plus des familles avec des enfants âgés de 15 à 18 ans que les couples (37% contre 25%). Et inversement, les couples ont plus souvent des enfants âgés de 0 à 3 ans que les parents seuls (41% contre 16%).

**Graphique : Age des enfants en fonction des situations familiales**



Lecture : 37% des personnes seules avec enfants de moins de 18 ans, ont au moins un enfant âgé entre 15 et 18 ans

Le profil des personnes ayant répondu au questionnaire est le suivant : 94% sont des femmes et 6% sont des hommes. Dans le portrait suivant, nous avons considéré les personnes répondantes au questionnaire comme représentatives de l'ensemble des femmes et les conjoints des répondants comme l'ensemble des hommes.

L'âge des personnes ayant répondu au questionnaire (c'est-à-dire des femmes) se situe dans 54% des cas dans la tranche d'âge 35-44 ans.

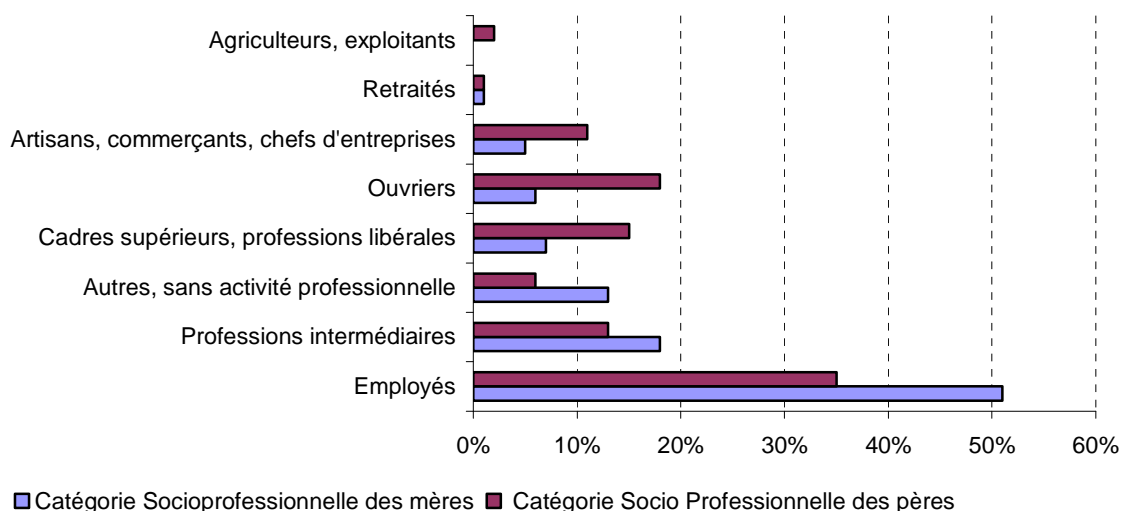
✦ **Catégorie socioprofessionnelle et niveau de vie**

Les femmes occupent pour 51% d'entre elles un poste d'employé et 18% des professions intermédiaires. Les conjoints sont 35% à occuper un poste d'employé et 18% d'ouvrier.



Les postes occupés entre les pères et les mères diffèrent selon le sexe. Les pères sont surreprésentés dans les postes d'ouvriers (18%), de cadres (15%) et dans les professions d'artisans, chefs d'entreprises (11%). Alors que les mères occupent plus les postes suivants : employés (51%), professions intermédiaires (18%).

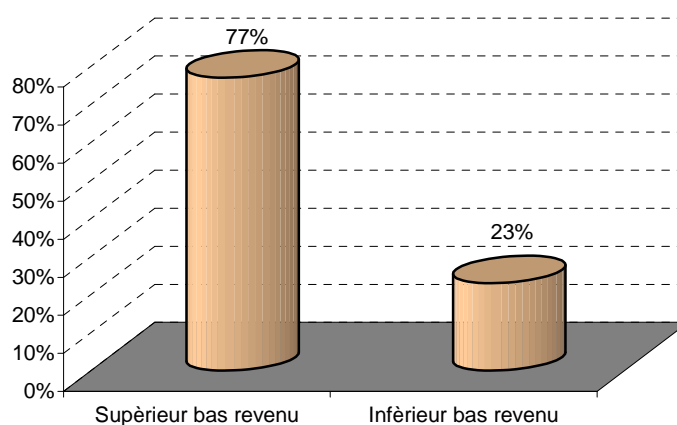
**Graphique : Catégorie socio professionnelle des parents**



Au moment de la passation du questionnaire, 90% des hommes étaient en emploi ainsi que 73% des femmes.

Concernant le niveau de vie, 23% des familles se situent sous le seuil de bas revenus, tel qu'il est défini par l'INSEE. Selon cette source, le taux de pauvreté en Savoie en 2007 était inférieur à 10%<sup>22</sup>.

**Graphique : niveau de vie**

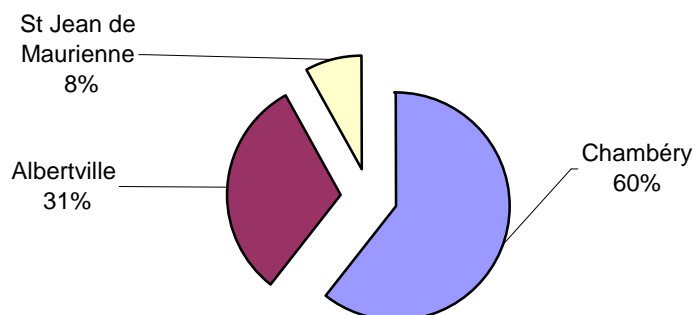


<sup>22</sup> La lettre Résultats N°181-novembre 2007

### ✦ Situation géographique

Les familles enquêtées se répartissent de manière représentative quant au lieu de résidence. 60% résident sur l'arrondissement de Chambéry, 31% sur celui d'Albertville et 8% sur celui de Saint Jean de Maurienne.

#### Arrondissement de résidence





# *Annexe*

